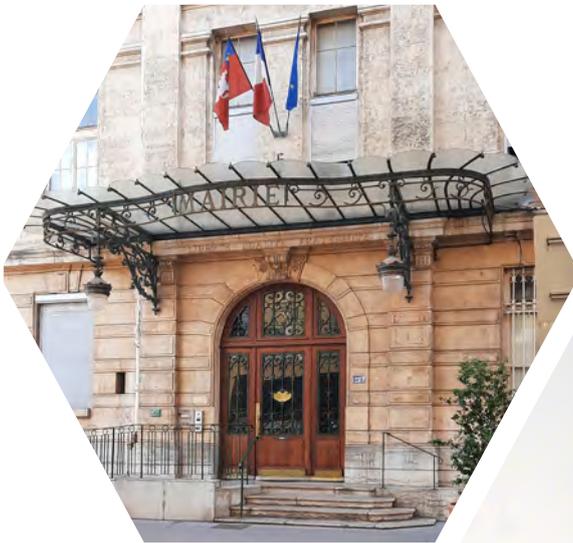




# Le bulletin

Numéro 123 - janvier 2024

## Neuf mairies pour un **Lyon** (II)



Bulletin II = les quatre mairies à l'est du Rhône

Sauvegarde et Embellissement de Lyon

## Éditorial

**A**près avoir présenté, dans notre dernier bulletin, l'histoire des arrondissements de l'ouest du Rhône et celle de leurs mairies, SEL vous propose l'histoire tourmentée de la rive gauche de notre fleuve ainsi que les éléments architecturaux et artistiques que recèlent les mairies de ses quatre arrondissements actuels.

La totalité de l'est du Rhône fut longtemps le bourg, puis la ville de « la Guillotière ». Elle faisait partie du Dauphiné qui fut rattaché au royaume de France en 1349. La première délimitation officielle de ce bourg et du mandement de Béchevelin, date pour sa part de 1479.

Pendant la Révolution française, en 1790, la Guillotière est intégrée à la Ville de Lyon et au département Rhône-et-Loire. Cependant, après le siège de Lyon de 1793, elle est replacée dans l'Isère. Finalement elle revient dans le département du Rhône en 1795. Dans un premier temps nous vous raconterons l'histoire de ses « mairies presque ordinaires ».

Le décret de Louis-Napoléon Bonaparte du 24 mars 1852 rattache la Guillotière, comme Vaise et la Croix-Rousse, à la Ville de Lyon et en fait le 3<sup>e</sup> arrondissement. S'ensuivront des découpages successifs qui verront la création des quatre arrondissements que nous connaissons aujourd'hui. Chacun sera doté d'une mairie. Nous vous invitons à les découvrir dans ce deuxième bulletin qui leur est consacré.

Nous vous conterons également l'étonnante histoire des bustes de Marianne que l'on peut voir dans le Rhône et leurs différentes représentations visibles dans les mairies de Lyon.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de belles découvertes.

Denis Lang

### SOMMAIRE

Éditorial .....	p. 02
« La Guillotière près Lyon » et ses mairies presque ordinaires.....	p. 02
La mairie du 3 <sup>e</sup> , une naissance difficile .....	p. 08
6 <sup>e</sup> , la mairie finit chez les Jésuites .....	p. 15
La mairie du 7 <sup>e</sup> , la volonté d'un maire .....	p. 24
Le 8 <sup>e</sup> : une mairie récente .....	p. 32
À la recherche des Mariannes du Rhône .....	p. 37
Bibliographie .....	p. 43

# « La Guillotière près Lyon »

## Du côté rive gauche du Rhône : un empire, une autre province, un autre département

Séparées par la frontière naturelle du fleuve, ces deux villes voisines ont engagé très tôt une relation ombreuse, émaillée d'épisodes de procès et de pétitions<sup>(1)</sup>, alors que l'une est d'abord rattachée au Saint-Empire Romain Germanique, l'autre au Royaume de France, l'une est dépendante du comte de Savoie puis du Dauphiné, l'autre du Lyonnais, et que, par la suite, le fleuve marque, un temps, la limite entre les deux départements, Isère et Rhône<sup>(2)</sup>.

Une « banale » histoire de frontière ? À lire les procès-verbaux et les arrêtés royaux, il s'agissait avant tout d'intérêts très concrets, économiques et juridiques, parmi lesquels : le recouvrement de diverses taxes versus l'exemption de l'octroi, et l'exercice du pouvoir de justice, en particulier sur des « malveillans » qui, leur forfait accompli, franchissaient le *pont du Rosne* pour trouver refuge dans le territoire et la juridiction d'à côté et échapper ainsi aux poursuites...

À la fin du 18<sup>e</sup> et début du 19<sup>e</sup> siècle, à une époque post-révolutionnaire particulièrement perturbée, la question du statut de la ville de La Guillotière, commune indépendante ou faubourg de Lyon, redevient un objet lancinant des échanges entre les diverses autorités locales et nationales qui se succèdent et un enjeu majeur pour qui souhaite mieux contrôler les populations frondeuses, alors que les camps s'affrontent violemment, les alliances changent et les pouvoirs passent prestement d'une faction à une autre. Après une brève « union » imposée aux deux villes de 1790 à 1793, trois autres projets de « réunion », incluant Vaise et la Croix-Rousse, sont discutés en 1806-08, 1832-33 et 1849-52. En 1808, le Conseil d'État, suite à la consultation des 3 communes, se rallie à leurs arguments concordants et au final se prononce contre le projet d'annexion<sup>(3)</sup>. Le 28 octobre 1832, le conseil municipal de Lyon rejette la proposition de réunion du quartier des Brotteaux à Lyon, émise comme second choix, après le refus de l'érection de leur quartier en commune indépendante<sup>(4)</sup>.

En 1849, pour la troisième fois, renaît la question de « réunion » sous la forme d'un projet de loi soumis par

1. cf. (i) Janin de Combe Blanche Jean, *Réponse de la municipalité du bourg de La Guillotière en Dauphiné, à la requête de la municipalité de Lyon du 18 août 1788, et à l'arrêt sur requête du 18 octobre 1789*. 1789, Gallica, BnF.

(ii) Ballaguy Paul, « La Guillotière contre Lyon (1788-1795) », *Revue du Lyonnais*, série 6- n°9-12, 1923.

2. Si l'article 1<sup>er</sup> du décret du 24 mars 1852, énonce que « Les communes de la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise sont réunies à la commune de Lyon », n'oublions pas la teneur de l'article 8 : « Les communes de Villeurbanne, Vaux, Bron et Venissieux, sont distraites du département de l'Isère et réunies au département du Rhône. Elles feront partie du canton de la Guillotière. », *Bulletin des lois de la République française*, 1852. Gallica BnF.

3. annexion de La Guillotière - AD&M 1M87

# et ses mairies presque ordinaires



Empreinte municipalité de la Guillotière (allégorie, République debout) Révolution française, fonds Gadagne 1594\_6

le préfet, d'abord à l'avis du conseil général du Rhône, puis aux conseils municipaux des 4 communes. Ceux-ci, bien que développant chacun leur propre argumentaire<sup>(5)</sup>, se prononcent unanimement contre. Et malgré cela, les 3 communes sont annexées à la ville de Lyon, par décret impérial, le 24 mars 1852.

## Lieux pas si ordinaires pour des conseillers municipaux « squatteurs »

Situer l'implantation de ce lieu où s'assemble *le conseil général*<sup>(6)</sup> de la commune de La Guillotière, près Lyon, dans le passé pas si lointain de l'époque post révolutionnaire est très hasardeux. La lecture des registres de délibérations municipales ne nous renseigne pas vraiment. En effet, la formule régulièrement utilisée en début de compte-rendu des séances dudit conseil signale qu'il est *assemblé au lieu ordinaire*, ce qui était sans doute bien identifié pour les concitoyens contemporains, mais reste, pour les non-initiés d'aujourd'hui, d'une imprécision totale.

Pas d'archives, non plus, liées à un quelconque bâtiment faisant office à soi seul de mairie à La Guillotière. Par contre, la trace de divers travaux d'aménagement<sup>(7)</sup> de bâtiments dévolus à un autre usage<sup>(8)</sup> révèle l'existence de locaux municipaux dans l'enceinte de deux sites religieux liés au couvent des franciscains de Picpus<sup>(9)</sup>.

Ainsi, dans une pétition de la municipalité adressée aux administrateurs du district de Vienne, on peut lire que « provisoirement, elle jouit de deux pièces dans la maison nationale des ci-devant Picpus » et qu'elle souhaite « être autorisée à percer un mur au ci-devant réfectoire de la

4. le fait d'électeurs propriétaires et industriels, réunis en septembre 1830 (au Grand Orient, cours Morand) qui faisaient valoir entre autres arguments : « que les Broteaux peuvent seuls offrir à la ville, les localités propres à l'établissement d'un abattoir, de casernes spacieuses, ou de tous autres édifices publics dont elle est encore dépourvue ; que là seulement peut être créée une grande promenade publique, que le quartier du commerce ne possède nulle part » et sur « les motifs exprimés de son opinion sont la similitude de mœurs et d'habitudes entre le quartier dont il s'agit et ceux de la ville située vis-à-vis ; » extraits de *l'enquête publiée sur le projet de réunion du quartier des Broteaux à la ville de Lyon*, ssd. AD&M 1M87

5. dénonçant la concentration des pouvoirs, l'injuste répartition des impôts, les atteintes aux libertés et aux franchises municipales...

6. ainsi évoqué dans les Registres de délibérations de la commune : « Aujourd'hui sept octobre mil sept cent nonante au lieu ordinaire des assemblées de la municipalité de La Guillotière y étant Messieurs... » - AmL 4WP001\_2.



Extrait du plan général du monastère des PP. Picpus, établi au faubourg de la Guillotière, de la ville de Lyon, 1761, AD&M 1C/192 (ndlr - en bas du plan, route de Vienne ; à droite, grande rue de la Guillotière ; à l'angle, l'église)

dite maison et aux petites chambres des ci-devant pères dont chacune pourrait former un bureau ». Le 12 pluviôse an 2<sup>(10)</sup>, le directoire du district autorise le percement pour « faciliter la communication avec les appartements dont la jouissance lui est provisoirement accordée ».

Dans un autre devis estimatif de réparations d'un appartement « destiné au logement de l'exécuteur des jugements du tribunal criminel du département<sup>(11)</sup>, situé dans la maison des Picpus, faubourg de La Guillotière » (en date du 11 brumaire an 5<sup>(12)</sup>), il est question de boucher une porte qui communique de l'appartement à l'administration municipale. De même, le 28 janvier 1811, dans un compte-rendu de réception de travaux, il est fait mention de « la confection d'un cabinet pour la mairie avec une cheminée, et la clôture à gros de murs du corridor qui conduit au presbîtere, afin de le rendre indépendant ». Ce qui laisse à penser à une même localisation.

Dans une délibération du Conseil des membres de la fabrique du 10 novembre 1819, à l'occasion d'une protestation concernant d'autres travaux entrepris par le maire, on apprend incidemment que la Mairie occupe désormais des locaux dans l'église même.

« Une affiche du 28 octobre dernier et signé de Mr le maire de La Guillotière dont le but était de provoquer des soumissions pour faire des travaux et des changements dans le local qu'occupe la mairie, local qualifié d'hôtel de ville, lequel est dans le vaisseau même de l'église de cette paroisse, indiquait la prétention de constater que

7. pour l'ensemble des travaux, voir AmL 4WP 74

8. Observation somme toute banale, si l'on se réfère aux résultats des recherches publiés par Bernard Chevanier dans son article *Les villes et leurs hôtels*, in Alain Salamagne (dir.) *Hôtels de ville* Presses universitaires François-Rabelais, 2015.

9. Actuelle caserne des pompiers Rochat, située entre les rues de La-Madeleine, Claude-Boyer et la place Saint-Louis.

10. soit le 31 janvier 1794.

11. autrement dit, le bourreau.

12. soit le 1<sup>er</sup> novembre 1796



Église Notre-Dame de Saint-Louis, élévation actuelle sur la rue St-Louis, extrait plans 1842, AD&M OP5017/4

ce local appartenait à la mairie alors que tout prouve le contraire et qu'en conséquence il importe au conseil de prendre des mesures à cet égard. Il a été observé que ce local appartient et doit nécessairement appartenir à l'église puisqu'il en fait partie intégrante et indivisible, que si la mairie s'y est établie en l'an 14, ce n'a été que par suite d'une tolérance justifiée par les circonstances du moment mais qui ne peut faire titre de propriété. »

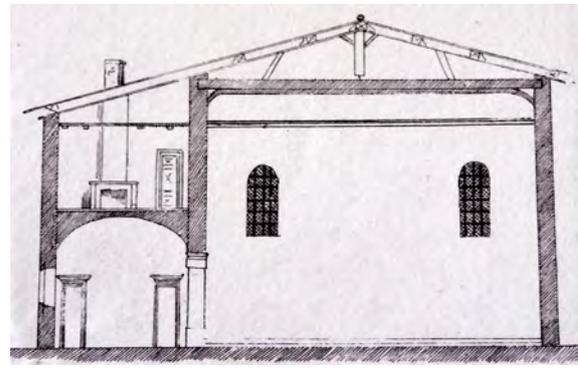
Dans la série de ses considérations, le conseil de fabrique ne manque pas de rappeler : « qu'en l'an 10 la municipalité n'était point établie dans le local où est maintenant la mairie, qu'en conséquence lorsque la loi du 18 germinal l'a rendue au culte, ce n'a pu être avec la distraction du dit local puisqu'à cette époque la loi qui était générale n'a pu faire d'exception attendu que la municipalité était établie dans les bâtiments cédés pour le presbytère par le décret du 24 frimaire an 14 ».

Le curé, pour sa part, rappelle la convention signée entre l'État et le pape<sup>(13)</sup>, sur les biens *non aliénés*, et attend de son application, la restitution des locaux occupés par la Mairie, estimant que le voisinage de la salle de police apporte des désagréments et que l'espace manque pour accueillir tous les paroissiens. C'est alors encore une église de taille très modeste.

Dans une lettre de réclamation adressée, trois jours plus tard, par les fabriciens au préfet, on découvre que les locaux municipaux sont en fait dans des mansardes situées au-dessus de la sacristie et des chapelles latérales de l'église. De l'ordinaire certes, mais pas banal.

Le 12 mai 1823, est publié un avis signé du maire Henry Vitton pour « l'adjudication de la construction d'un escalier provisoire pour desservir les bureaux de la mairie ». Le plan du 10 mai 1823, approuvé par le préfet, montre un escalier extérieur contre le mur nord joutant le clocher de l'église de l'époque. Et pour rassurer le préfet et les fabriciens, le maire précise que les travaux de division des salles en 4 cabinets, pour le maire, les secrétaires

13. Convention entre l'État et le pape Pie VII qui, s'agissant des biens « non aliénés », prévoit une restitution ; Art 72 : « Les presbytères et les jardins attenants, non aliénés, seront rendus aux curés et aux desservants des succursales. À défaut de ces presbytères, les conseils généraux des communes sont autorisés à leur procurer un logement et un jardin. » et Art 75 : « Les édifices anciennement destinés au culte catholique, actuellement dans les mains de la nation, à raison d'un édifice par cure et par succursale, seront mis à la disposition des évêques par arrêtés du préfet du département. » du 18 germinal an 10 (8 avril 1802) - <https://www.legirel.cnrs.fr/spip.php?article410>



Église Notre-Dame de Saint-Louis, coupe sur la ligne AB du plan actuel, extrait plans 1842, AD&M OP5017/4

et les adjoints sont réalisés en « simples parfeuilles de 6 pieds... [qui] pourraient être enlevées sans occasionner le moindre dommage aux murs et plancher »...

Tout rentre dans l'ordre le 23 février 1824 : le curé et le conseil de fabrique *d'une voix unanime* et *pour être agréable* au conseil municipal, s'accordent pour la cession provisoire des lieux affectés aux bureaux municipaux.

### À la recherche d'un lieu convenable...

Dans le MÉMOIRE POUR LA COMMUNE DE LA GUILLOTIÈRE, SUR LA QUESTION DE LA RÉUNION DES BROTEAUX A LA VILLE DE LYON<sup>(14)</sup>, référence est faite à une précédente décision de déplacement de la mairie, pour faire droit à une réclamation des habitants des Brotteaux : « ... par délibération prise le 30 Mai 1832, il fut arrêté que la Mairie serait placée dans une situation plus centrale ; une commission mixte, composée de conseillers municipaux des Brotteaux et de la Guillotière, fut formée à l'effet d'en choisir l'emplacement. ».

Seulement, le 29 mai 1833, le préfet avise le maire de la commune de l'ajournement de sa demande de concession « d'un terrain domanial situé à l'amont du pont de La Guillotière, sur la rive gauche du Rhône, pour construire un hôtel de ville ». Il prétexte *la grande question d'actualité* qui peut rendre sans objet cette démarche, à savoir : le prochain rattachement de La Guillotière à la Ville de Lyon.

Reste donc à trouver un nouveau lieu d'accueil, en attendant *la solution de la grande question*. L'idée de transfert des locaux de la mairie dans une maison proche de la place du Pont est lancée. Des opposants au projet envoient une pétition au préfet, le 1<sup>er</sup> mai 1835, considérant « la susdite maison comme nullement convenable à l'établissement d'un hôtel de mairie, soit sous le rapport de sa construction, soit de sa distribution soit de son emplacement. Ils disent son emplacement car dans un cas de guerre, cette maison et toutes celles qui avoisinent la tête de Pont seraient infailliblement rasées au grand préjudice des archives de la commune qui courraient le risque d'être entièrement détruites. ». Ils ajoutent : « Quant à sa construction, nous croyons cette maison trop mesquine pour servir d'hôtel de ville à une population de 20 à 22 mille habitants. » Nul doute que ces pétitionnaires ont encore en mémoire les récents

14. imprimerie Lambert-Gentot, 1832, AD&M 1M87



Vue de l'entrée du faubourg de la Guillotière, gravure Charivari, 21 mai 1834, BnF Gallica

événements survenus lors de l'insurrection du 30 avril 1834, où suite à un bombardement d'obus, un incendie a dévasté plusieurs bâtiments, place du Pont, dont précisément celui pressenti pour la relocalisation de la mairie. Divers récits et une gravure témoignent de la violence du feu et de ses effets destructeurs.

«...un horrible incendie se manifesta dans la maison Charbonnier, sur laquelle on envoyait des obus d'une distance de vingt pas environ. Un vent du nord très violent eut bientôt poussé les flammes jusque dans les appartemens de M. Hugues, cafetier, et chez M. Durand, aubergiste à l'enseigne de la Couronne. La situation des habitans devint alors affreuse : il ne leur restait d'autre alternative que de périr par le feu des soldats, qui repoussaient à coups de fusil tous ceux qui osaient se montrer, ou par le feu de l'incendie, dont les immenses progrès ne laissaient pas même le temps de fuir. Quelques locataires de la maison Charbonnier crurent trouver un refuge dans le fond de la cour, sous la remise de l'auberge de la Couronne. Ils y jetèrent ce qu'ils purent soustraire aux flammes de leurs effets mobiliers, n'ayant d'autre moyen de communication que le passage d'un toit à l'autre, après avoir percé plusieurs gros murs pour gagner cet abri, d'où l'impitoyable barbarie des soldats devait encore les chasser<sup>(15)</sup>. »

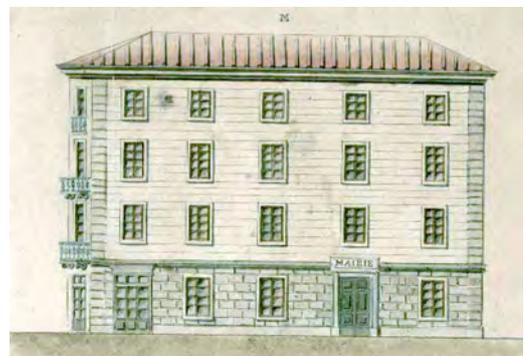
Un autre argument est avancé en défaveur du choix d'un site proche de la place du Pont, ou en amont du pont : à savoir que les habitants de la partie est de La Guillotière, formant plus de la moitié de la population de la commune, seraient, de fait, désavantagés par rapport à ceux bien moins nombreux des Brotteaux.

### Du provisoire... ou du transitoire qui dure : la maison Charbonnier

En définitive, la mairie de La Guillotière quitte l'église Saint-Louis, grande rue de la Guillotière, en juillet 1836, pour s'installer provisoirement dans la maison Charbonnier, reconstruite à neuf, place du Pont ou, plus précisément, place des Repentirs<sup>(16)</sup>. Le bail passé entre M. Charbonnier et la Mairie de La Guillotière, le 19 mars 1836, décrit les travaux que le propriétaire s'engage à entreprendre, à ses frais, pour que la maison réponde à ses nouvelles fonctions.

De nos jours, on entend souvent dire que la première mairie du 3<sup>e</sup> arr., occupant les mêmes locaux que celle

15. extrait de *La Vérité sur les événements de Lyon, au mois d'avril 1834* par MM. Genton, Greppo et Allerat, 1834 (p 95-96) - BnF



Tracé géométral du plan et des élévations de la propriété de Monsieur Charbonnier à la Guillotière, place des Repentirs, façade sur la place, 1837, AmL 2S0376

de La Guillotière, a précédé l'actuelle enseigne de restauration « rapide » place Gabriel-Péri.

En fait, d'après les plans<sup>(17)</sup> et le descriptif des aménagements liés au bail de mars 1836, sont seulement situées, au rez-de-chaussée : l'entrée, avec une loge de concierge à sa gauche (les deux donnant sur la place) et une cellule de prison donnant sur l'arrière-cour. L'administration proprement dite, avec ses divers bureaux (du maire et des adjoints, de l'octroi et de l'état civil), les salles de réunion et de police de la mairie, étant installée aux premier et deuxième étages.

Du temps de la mairie du 3<sup>e</sup> (vers 1900) l'entrée voisina avec le café du Nouveau Centre, au sud, les Pompes Funèbres, au nord, et à l'angle du bâtiment, le Comptoir-Grand Café de la Mairie dont la dénomination subsistera bien au-delà du déménagement de ladite mairie ; en atteste la photo de 1972 de Jean-Paul Tabey<sup>(18)</sup> ci-dessous.

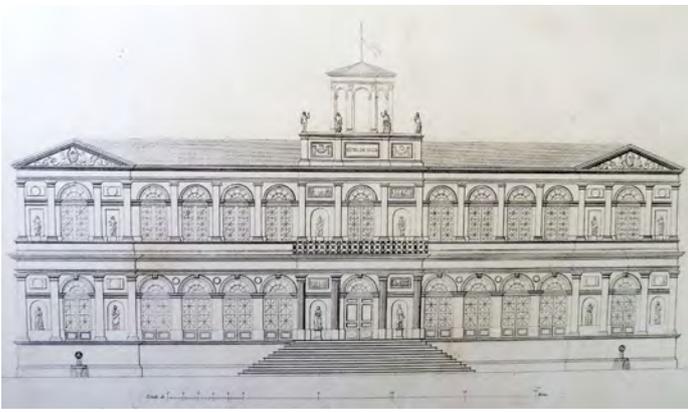
Pour avoir une idée de son aménagement intérieur, on peut se reporter au descriptif du bail et à quelques devis de fourniture de papiers peints (août 1836) et de travaux de menuiserie (décembre 1836). À noter, par exemple, pour l'une des salles : 18 rouleaux de papier bleu uni



Ancienne mairie de la Guillotière, photo Jean-Paul Tabey 1972, AmL 1PH/4394

16. correspondant à la partie sud de l'actuelle place Gabriel-Péri, côté 7<sup>e</sup> arr  
17. AmL 4WP74 1

18. Réccemnt (le 13.11.2021 à 16h12) un certain Sylvain, citoyen participant à la consultation sur le réaménagement de la place du Pont, déposait sur la plateforme mise en ligne par le Grand Lyon, la suggestion suivante : « Installer la mairie à la place du casino place G. Péri. Les politiques souhaitent être au plus proches de leurs électeurs, faites vous plaisir et vivez notre quotidien. » renouant sans le savoir (peut-être ?) avec l'histoire du lieu !



Façade de l'hôtel de ville dessiné par Crépet, 1845

avec bordure cramoisie pour le haut, large talon pour le bas et soubassement Damas. Quant au menuisier, il fournit, parmi d'autres éléments mobiliers, une console supportant le buste de Louis-Philippe.

Le bail en sera renouvelé jusqu'en 1922 avec, à chaque fois, quelques réajustements financiers, les commissions successivement nommées dès 1834 pour trouver l'emplacement idéal pour la construction d'un édifice ad hoc, n'ayant pu aboutir à un projet réalisable. Une des commissions, par exemple, avait reçu une proposition de l'administration des Hospices Civils, en 1850, ainsi libellée : « les hospices céderont à titre gratuit à La Guillotière 2678 m<sup>2</sup> d'un terrain rue Servian, avenue de Saxe, dans le prolongement du pont de l'Hôtel-Dieu ; la ville devra construire dans 4 ans et faire tous les remblais à partir du pont Lafayette jusqu'à la blanchisserie, ainsi que celui des voies latérales à l'hôtel de ville. » Mais eu égard à la plus-value considérable apportée aux terrains des Hospices avoisinant le futur hôtel de ville, la municipalité espérait une offre de superficie plus généreuse (à tout le moins, la cession gratuite de 4012,98 m<sup>2</sup>) ; faute d'un compromis, l'opération échoua.

### L'hôtel de ville idéal de Christophe Crépet : du monumental

En 1845, Christophe Crépet architecte-voyer de La Guillotière, s'inscrivant dans les pas de Morand, avait conçu et publié un projet d'embellissement<sup>(19)</sup> ambitieux qui remodelait puissamment le plan de la ville dans lequel il concevait un hôtel de ville majestueux. « Je le placerais » disait-il « au centre de la commune, en face le pont de l'Hôtel-Dieu, complètement isolé, ayant sa façade principale à l'ouest ; et ses dégagements sur le cours Bourbon et l'avenue de Saxe, la place Vitton et les Champs-Élisées, rendraient son aspect monumental. » Selon ses plans, d'autres édifices publics devaient compléter cet aménagement : « près l'hôtel de ville, sur la façade midi des Champs-Élisées<sup>(20)</sup>, s'élèveraient aussi deux casernes, une destinée à recevoir une garde municipale et des surveillants de nuit, l'autre pour le corps des sapeurs-pompiers... »

19. Crépet Christophe, *Notice historique et topographique sur la ville de la Guillotière : projet d'embellissement*, Lyon, Marle aîné, 1845

20. une promenade tracée, par C Crépet, en amont et aval du pont de l'Hôtel-Dieu à l'emplacement d'anciennes « mesures éparées » sur un terrain appartenant aux Hospices.



Extrait du plan Crépet, 1845, BmL fonds Coste 195

Mais au plan général d'alignement présenté par Crépet dans son projet d'embellissement, la municipalité lui préfère celui de Van Doren et Terra, et au final, les constructions ambitionnées par Crépet ne verront pas le jour<sup>(21)</sup>.

### Devant la mairie : de l'explosif ...

Il y a quelque 150 ans, dans les ultimes soubresauts de la Commune à Lyon, fin avril 1871, des insurgés occupent la mairie et font obstacle au déroulement des élections. Le récit des événements varie selon qu'ils sont relatés par des acteurs affiliés à l'un ou l'autre camp.

Selon P-O Lissagaray<sup>(22)</sup> « Le 30, à six heures du matin, le rappel bat à la Guillotière. Des gardes nationaux enlèvent l'urne et placent des factionnaires à l'entrée de la salle. Sur les murs cette proclamation : LA CITE LYONNAISE NE PEUT PAS PLUS LONGTEMPS LAISSER EGORGER SA SŒUR, L'HEROÏQUE CITE DE PARIS. LES REVOLUTIONNAIRES LYONNAIS, TOUS D'ACCORD, ONT NOMME UNE COMMISSION PROVISoire. SES MEMBRES SONT SURTOUT RESOLUS, PLUTOT QUE DE SE VOIR RAVIR LA VICTOIRE, A NE FAIRE QU'UN MONCEAU DE RUINES D'UNE VILLE ASSEZ LACHE POUR LAISSER ASSASSINER PARIS ET LA REPUBLIQUE. La place de la mairie se remplit d'une foule émue. Le maire Crestin et son adjoint, qui veulent intervenir, ne sont pas écoutés ; une commission révolutionnaire s'installe dans la mairie. »

Selon Louis Andrieux<sup>(23)</sup> « Quand les électeurs s'étaient présentés le matin pour voter à la mairie de la Guillotière, ils avaient trouvé la salle occupée par des bandits en armes qui les avaient repoussés, après avoir déclaré, au nom de la Commune de Lyon, que les élections n'auraient pas lieu. Une trentaine d'entre eux formaient un demi-cercle de sentinelles devant la porte vêtus presque tous d'uniformes de gardes nationaux, ils comptaient dans leurs rangs trois déserteurs de l'armée. »

S'ensuit une longue journée de confusion avec mouvements de troupes et affrontements violents figurés dans deux gravures dont l'une (représentée ici) est éditée par un dénommé Bernasconi d'une famille de marchands

21. à quelques mètres seulement du site choisi par Crépet, sera plus tard édifié, le tout aussi imposant hôtel de la préfecture du Rhône.

22. Lissagaray Prosper-Olivier, *Histoire de la commune de 1871*. Paris 1896. En ligne sur BnF-Gallica.

23. cf *La Commune à Lyon en 1870 et 1871*, Paris, 1906, de Louis Andrieux, d'abord incorporé au Comité de Salut Public installé à Lyon en septembre 1870, puis procureur de la République en charge de la répression de l'insurrection d'avril 1871.

d'estampes de La Guillotière, installée à proximité immédiate du site des événements, au 12 cours de Brosses<sup>(24)</sup>. Des familiers des lieux donc, qui offrent, de l'ensemble des bâtiments de la place du Pont, une représentation de qualité telle qu'on peut encore tout à fait en apprécier la familiarité aujourd'hui<sup>(25)</sup>. Mathias Pareyre<sup>(26)</sup> note que « L'auteur de la gravure a fait le choix de saisir le moment où l'intensité des combats est à son comble. La troupe donne l'assaut aux insurgés réfugiés dans la mairie et derrière les barricades. Les morts et les blessés sont déjà nombreux et abondamment représentés. »



Gravure populaire de l'insurrection communaliste<sup>(27)</sup>,

AmL - 6PH 2739

### ... à l'excentrique ?

Dans un autre registre, Girrane, un des dessinateurs attirés du Progrès Illustré, croque en 1897, une scène plutôt insolite à la sortie de la mairie intitulée « LYON QUI ROULE, QUELQUES CYCLISTES ORIGINAUX ». Il s'agit en fait d'une noce cycliste considérée, à l'époque, comme quelque peu excentrique. Qu'en dirait-on aujourd'hui ?



Noce cycliste, dessin Girrane, Le Progrès Illustré 4 juillet 1897

« Tout comme les américains, nous avons eu hier notre noce à bicyclette et c'est à la Guillotière que le fait a été visible. Hurrah pour la Guille ! Les époux étaient montés sur un tandem peint en rouge avec fleurs d'oranger piquées dans le cadre et les roues. Un peu disgracieux, le mari avec le haut de forme obligé et la redingote de circonstance ! Mais combien gracieuse, la fiancée, en une toilette gris acier, avec dans les cheveux la traditionnelle couronne de fleurs d'oranger. Quant aux témoins, ils étaient coiffés de la casquette blanche de gentleman cycliste et leurs pneus disparaissaient sous des fleurs roses. Après la cérémonie, la noce a pris l'apéritif au comptoir du jardin de la France puis elle s'est rendue au parc, les mariés ouvrant la marche. Que les nouveaux époux ne ramassent pas de pelle et qu'ils s'augmentent de nombreux petits records. C'est ce que nous leur souhaitons. »

### Mairie de La Guillotière ou mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement ?

Une lecture attentive des propos et textes rapportés ci-dessus vous aura probablement permis de noter que l'appellation « mairie de La Guillotière » perdure bien au-delà de l'épisode du rattachement de la commune de La Guillotière à la ville de Lyon, et de sa conversion

24. actuel cours Gambetta

25. une qualité qu'on ne retrouve pas dans une autre gravure (AmL - 16Fi\_0586) réalisée par Vassoille, un autre lithographe lyonnais.

26. L'insurrection communaliste de la Guillotière le 30 avril 1871, L'Atelier numérique de l'histoire, ENS-Lyon. En ligne.

en 3<sup>e</sup> arrondissement. Et nombre d'articles de presse réclamant, plus tard, la construction d'une « nouvelle Mairie dans le III<sup>e</sup> Arrondissement de Lyon » portent témoignage de cet usage persistant, tel celui paru dans *La Construction Lyonnaise*, le 01 février 1909.

#### Construction d'une nouvelle Mairie dans le III<sup>e</sup> Arrondissement de Lyon.

La Municipalité lyonnaise songerait décidément à doter la Guillotière d'une mairie en rapport avec l'importance de ce quartier, en remplacement des locaux actuels dont l'installation est si défectueuse à tous les points de vue. Un de nos jeunes architectes, qui a déjà donné plus d'une preuve de son savoir et de sa compétence, a mis à l'étude ses projets, groupant avec la mairie de quartier divers services municipaux, tels que caserne de gardiens de la paix, etc. L'ensemble atteindrait une dépense d'environ 800.000 francs.

#### Mais de quel 3<sup>e</sup> arrondissement parle-t-on ?

Sachant qu'il va prendre trois formes différentes et recouvrir des territoires plus ou moins étendus de 1852, date de sa création et de sa forme la plus vaste, à 1912, date de la création du grand 7<sup>e</sup>, au sud de l'axe Gambetta, avec entre-temps, la « distraction » du 6<sup>e</sup> opérée en 1867<sup>(28)</sup>. En 1871, 1897 et 1909, ce n'est donc déjà plus le 3<sup>e</sup>, version rive gauche complète, ce n'est pas encore le 3<sup>e</sup>, dans sa version resserrée d'aujourd'hui, puisqu'il regroupe alors encore le large territoire de trois arrondissements actuels, ce qui, peut-être, justifie la rémanence de la dénomination « Guillotière ». Reste que... entre 1912 et 1922, la mairie du 3<sup>e</sup> se retrouve dans une conjoncture plutôt insolite puisque localisée dans le nouveau 7<sup>e</sup> !

La suite dans les prochains articles consacrés aux mairies des 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements de la Rive Gauche du Rhône dont les découpages successifs ont fait passer La Guillotière du statut de commune à celui de quartier, réduit à un entre-deux atypique, à cheval sur les 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements.

Danielle Boissat

27. à l'occasion des 150 ans de l'événement, trois associations ont entrepris des démarches auprès de l'actuelle municipalité lyonnaise pour que soit apposée une plaque mémorielle en façade du bâtiment de l'ancienne mairie, place Gabriel-Péri. Et le 30 avril 2022, au cours d'une réunion symbolique sur la place, a été présentée une maquette cartonnée de la plaque, reproduisant l'image emblématique des *Événements de Lyon* du 30 avril 1871, accompagnée d'un court texte informatif à destination du public.

28. cf. les bulletins SEL n° 117 *La Guillotière, la valeur d'un patrimoine ordinaire*, janvier 2020 & n° 118 *La Guillotière, métamorphoses et mutations*, octobre 2020.

# La mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, une naissance difficile

Suite au rattachement à Lyon de la Guillotière en 1852, la totalité du territoire du faubourg devient le 3<sup>e</sup> arrondissement. La mairie reste en place dans l'immeuble où se trouvaient, depuis 1836, les services municipaux de la commune. Ce bâtiment abritait autrefois l'Hôtel de la Couronne, à l'angle de la place du Pont et de la Grande rue de la Guillotière, au n° 2 de l'actuelle place Gabriel-Péri (aujourd'hui établissement de restauration rapide). Même si le bâtiment, fort vétuste, est reconstruit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les lieux s'avèrent rapidement insuffisants et insalubres.

En effet, la population de la rive gauche du Rhône ne cesse de croître : elle s'élève à 45 524 habitants en 1851. Elle est de 124 274 habitants en 1876 et 228 660 habitants en 1901. Et la hausse continue les années suivantes. Le détachement du 6<sup>e</sup> arrondissement en 1867, et celui du 7<sup>e</sup> arrondissement en 1912 ne suffisent pas à désengorger la mairie du 3<sup>e</sup>.

## À la recherche d'un nouvel emplacement

En mars 1871, de violents combats ont lieu devant la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement lors de la Commune de Lyon. Les insurgés sont écrasés par l'armée mais des dégâts affectent le bâtiment (voir page 6).

En 1872 et 1873, les journaux « Le Salut public » et « Le Journal de Lyon » se font l'écho de la préoccupation des élus pour installer la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement dans de nouveaux locaux.

Sous l'égide d'Abraham Hirsch, architecte en chef de la Ville de Lyon de 1871 à 1901, différents projets sont successivement envisagés et finalement rejetés. La mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement reste donc place du Pont et d'importants travaux sont réalisés en 1876.

En 1905, Édouard Herriot, 33 ans, est élu maire de Lyon. Il veut moderniser la ville selon les conceptions hygiénistes et sociales en vogue à cette époque. Un rapport de l'ingénieur-voyer de la Ville de Lyon en date du 29 novembre 1907 fait état de six emplacements possibles pour une nouvelle mairie, notamment place Guichard. Mais le lieu est occupé par des immeubles appartenant aux Hospices Civils de Lyon, Il faut donc attendre l'expiration des baux en 1920 pour que l'éviction des locataires soit moins onéreuse. La ville en fera l'acquisition en 1912, mais elle y fera édifier la bourse du travail, inaugurée en 1934.

Une autre possibilité est retenue place Jean-Macé. Mais ce sera l'emplacement de la future mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement créé en 1912.



La mairie du 3<sup>e</sup>, à l'angle de la Grande rue de la Guillotière,  
collection personnelle

Les autres propositions sont également toutes abandonnées soit à cause du prix ou de l'emplacement du terrain, soit à cause de la mauvaise qualité de la construction. Et, pendant ce temps, les locaux de la vieille mairie continuent de se dégrader...

## Un article incendiaire du journal *Le Progrès*

Le 26 avril 1908, *Le Progrès* publie un article sur les conditions lamentables qui sont faites aux employés travaillant dans le bâtiment de la place du Pont ainsi qu'aux administrés qui s'y entassent. Cet article intitulé « La mairie d'Augias » fait grand bruit et déclenche une réaction salutaire des élus.

À la suite de cet article, le Bulletin municipal officiel du 23 novembre 1908 traite de la construction d'une nouvelle mairie dans le 3<sup>e</sup> arrondissement grâce à une longue intervention de Jean-Marie Bataille, adjoint au maire, chargé du 3<sup>e</sup> arrondissement.

## Encore et toujours la place du Pont !

La situation évolue mais le bail des locaux de la place du Pont expire fin 1908. Un nouveau bail doit donc être conclu pour 9 ans. Ce contrat comporte cependant une clause résolutoire à la sixième année. C'est le signe que la Ville veut trouver rapidement une solution définitive pour sa mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement. Le bail n'est donc qu'une solution temporaire.

En 1912, les bureaux de la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement ouvrent place Jean-Macé. Ils permettent de drainer une partie de la population vers ces nouveaux locaux et de désengorger la vieille mairie de la place du Pont, située désormais dans le 7<sup>e</sup> arrondissement !

Hélas, le bail signé en 1908 pour 9 ans expire en 1917, soit en pleine guerre. Le bail est donc renouvelé, mais pour 3 ans seulement.

## Le dénouement

Après la guerre il faut trouver une solution définitive avant que le nouveau bail n'expire fin 1920.

Un nouveau conseiller municipal, adjoint au maire du 3<sup>e</sup> arrondissement, Antoine Charial, issu du syndicalisme CGT de la construction, interpelle le conseil municipal le 19 avril 1920. Il estime que l'immeuble du mont-de-piété, établissement public de prêts sur gage, situé rue Duguesclin, pourrait accueillir une mairie « provisoire » et qu'il suffit de s'entendre sur le montant de la location.

Dans l'esprit de l'orateur, la mairie définitive doit se bâtir place Guichard. Mais un tel projet de construction ne pourra se réaliser que dans un délai d'environ dix ans. Il faut trouver d'urgence une solution transitoire.

### Le mont-de-piété et la construction de l'édifice

Les « monte-di-pietà » apparaissent en Italie dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour combattre l'usure. Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître des monts-de-piété en France. Celui de Lyon est créé par décret impérial du 23 mai 1810.

Selon la loi du 24 juin 1851, il devient municipal, et d'utilité publique. Après avoir pérégriné dans plusieurs quartiers lyonnais, le mont-de-piété est installé depuis 1837 dans le vieux quartier Grôlée, place Confalon, derrière le chevet de l'église Saint-Bonaventure.

En 1887, dans le cadre de la restructuration du quartier, le mont-de-piété figure parmi les immeubles destinés à être démolis et il doit donc quitter les lieux.

En 1888, la Ville de Lyon achète aux Hospices Civils un terrain de 2 600 m<sup>2</sup> situé rue Duguesclin, à l'angle de la



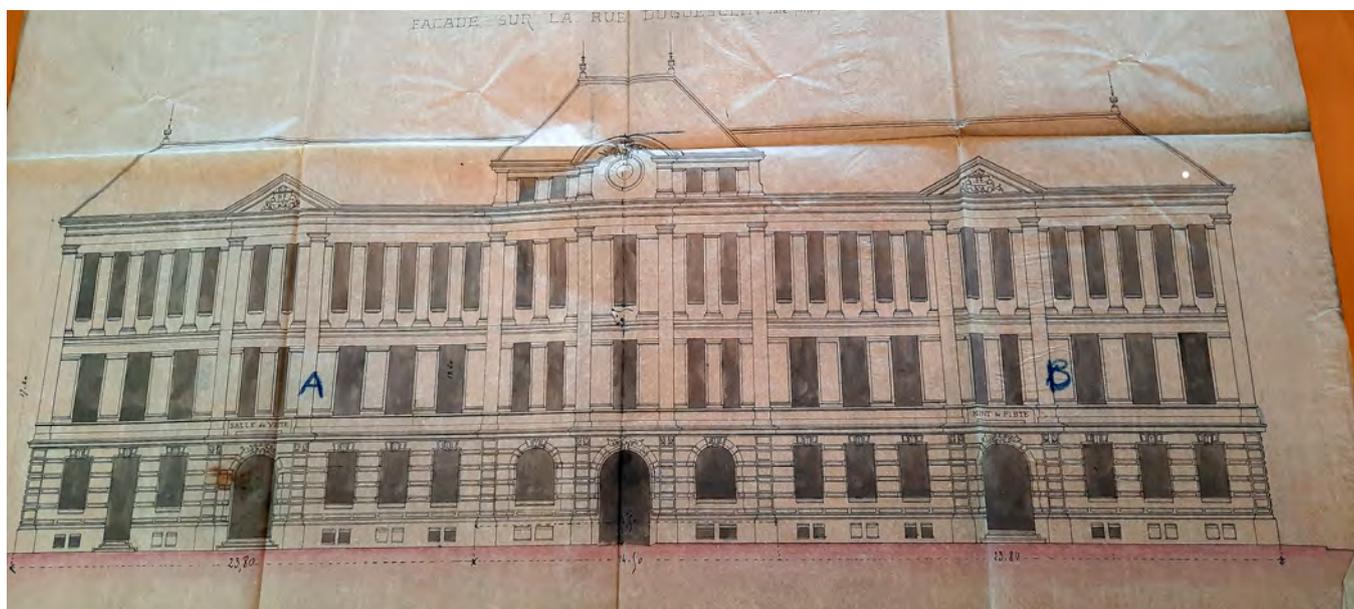
Ancien mont-de-piété, place Confalon, démolé en 1891,  
Numelyo - bibliothèque numérique de Lyon

rue Servient. Après la destruction des petites maisons qui y étaient implantées, elle construit un vaste et rationnel bâtiment de 5 étages pour y accueillir le mont-de-piété qui intègre ses spacieux locaux en 1891. L'inauguration a lieu le 27 décembre en présence du maire Antoine Gailleton.

Par décret du 24 octobre 1918, les monts-de-piété s'appellent désormais Caisses de crédit municipal, et peuvent recevoir des dépôts du public. Un an plus tard, elles seront autorisées à ouvrir des comptes-chèques

Le nouvel édifice est dessiné en 1889 par l'architecte Émile Thoubillon (voir page 10) mais les travaux sont essentiellement suivis par son fils Xavier (1862 - 1922).

D'après le journal *La Construction Lyonnaise* de septembre 1890 les maçonneries sont réalisées en grande partie en pierre de Villebois et de Lucenay. L'utilisation des divers étages est soigneusement organisée pour le stockage des biens et l'accueil du public.



Façade Duguesclin, plan AmL 472WP/10

En comparant le plan parcellaire de 1880, ci-dessous, avec le plan de 1919, on remarque que les rues de la Part-Dieu et François-Garcin ont été créées à la faveur de l'intégration du nouvel immeuble dans le secteur. D'autre part, il existait une rue Desargues du nom du célèbre géomètre et architecte lyonnais, Girard Desargues, qui a disparu lors de ces travaux.

## L'installation de la mairie du 3<sup>e</sup> dans son arrondissement

En 1920, la Caisse de crédit municipal est dans une situation financière difficile. Son activité décline depuis la fin de la guerre. Le conseiller général Étienne Richerand parle même à son sujet de « faillite ». L'immeuble qu'elle occupe est surdimensionné.

Écartant la formule de la location jugée trop onéreuse, le conseil municipal négocie avec la Caisse de crédit municipal l'acquisition de l'aile nord du bâtiment qu'il occupe, pour accueillir définitivement la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement.

Lors d'une séance du conseil municipal du 10 juillet 1920, le maire Édouard Herriot expose le projet : il propose l'achat de cette partie du bâtiment moyennant le prix de 750 000 francs, et des travaux d'aménagement pour un montant de 466 836,95 francs, mis en adjudication publique (sauf le chauffage central pour 40 000 francs).

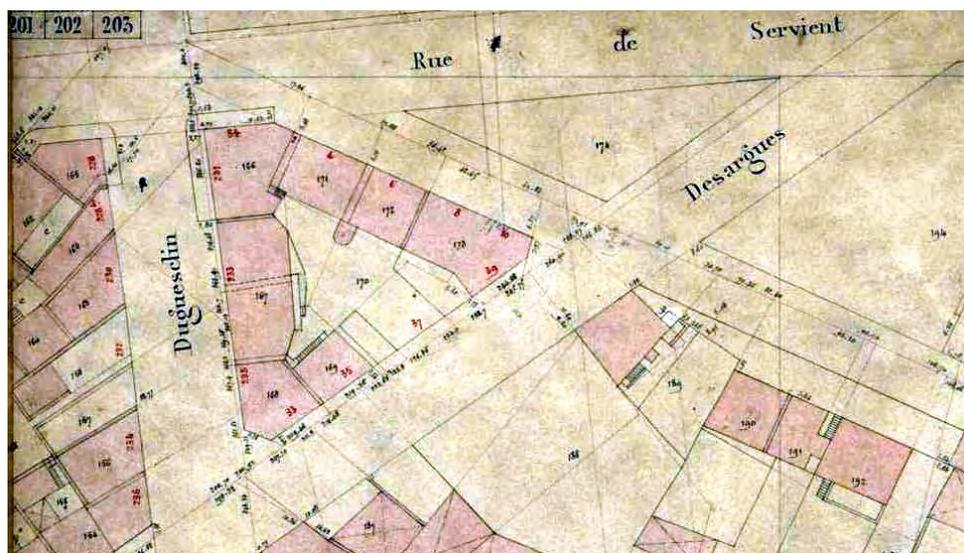
Lors d'une séance extraordinaire en date du 2 août 1920, le conseil municipal autorise l'administration municipale à en faire l'acquisition et approuve les travaux d'installation. Le devis avait été établi par Charles Meysson, qui était alors architecte en chef de la Ville de Lyon.

### Émile Thoubillon (Poncin, 1831 - Poncin, 1892)

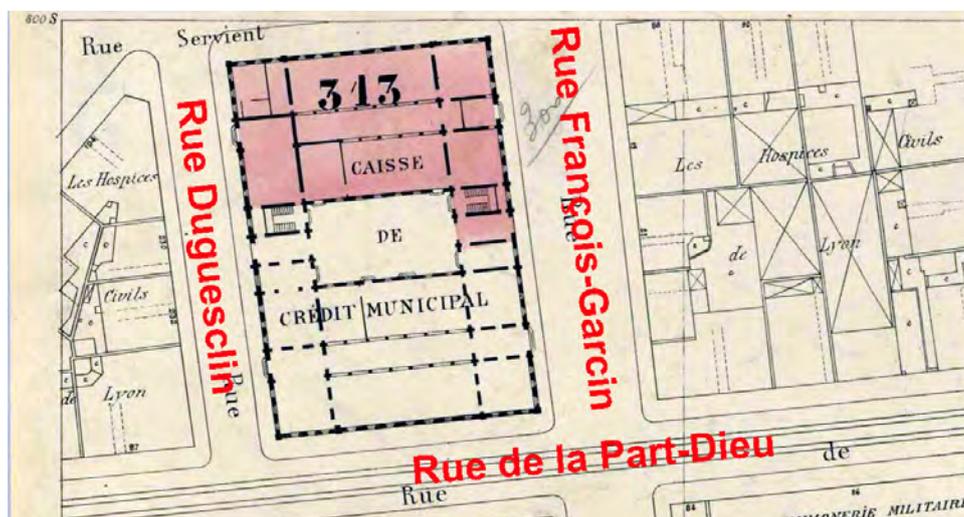
Émile Thoubillon travaille durant 36 ans au service municipal d'architecture de la Ville de Lyon, de 1854 à 1890. Il est l'adjoint pendant près de 20 ans d'Abraham Hirsch, architecte en chef de la Ville de Lyon.

Il devient membre de la Société Académique d'Architecture de Lyon en 1877. Il dirige la réfection du théâtre des Célestins et du musée des Beaux-Arts et édifie plusieurs églises dans l'Ain : Poncin, Château-Gaillard, Tramoyes, Mionnay...

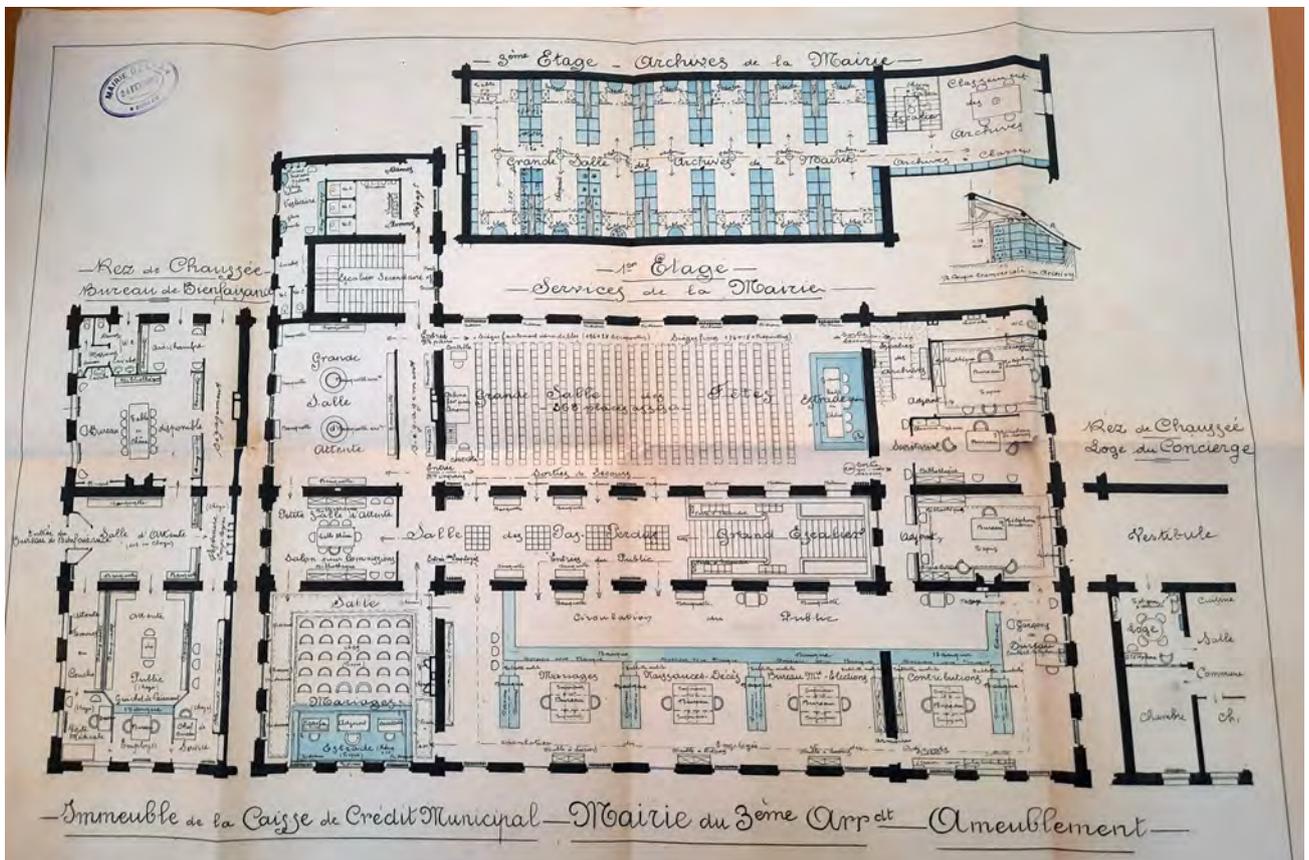
Son fils Xavier réalise notamment une belle verrière dans l'immeuble de la Banque de France, rue de la République (aujourd'hui magasin d'ameublement et décoration à prix bas).



Plan cadastral secteur 186, 1880, AmL



Plan cadastral secteur 186, 1919, AmL



Plan d'aménagement des locaux de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, 1922, Aml

Il autorise aussi l'installation au 20 rue François-Garcin, dans la partie des locaux cédés, non occupés par la Mairie du 3<sup>e</sup>, d'un restaurant pour étudiants, l'Association générale des étudiants, et l'Association républicaine des étudiants en médecine.

Par courriers du 6 août 1920, Édouard Herriot informe Charles Meysson de la décision du conseil municipal et Xavier Thoubillon, architecte, qu'il est chargé du projet définitif.

Le montant total des travaux s'élèvera finalement à environ 1 200 000 francs.

La mairie du 3<sup>e</sup> peut enfin quitter le 7<sup>e</sup> arrondissement où elle se trouve depuis 10 ans. L'inauguration a lieu le 21 octobre 1922, en présence d'Édouard Herriot, de

nombreux élus et d'une foule importante venue écouter les discours et profiter d'une grande kermesse organisée pour la circonstance.

### La mairie du 3<sup>e</sup> aujourd'hui

Située au cœur de son arrondissement, la mairie du 3<sup>e</sup> occupe un emplacement délimité à l'ouest par la rue Duguesclin, au nord par la rue Servient et à l'est par la rue François-Garcin. L'entrée du 215 rue Duguesclin mène au premier étage où se trouvent la salle des mariages, le cabinet du maire et les bureaux des élus. Au 217 de la même rue un local sert de salle d'expositions. Au deuxième étage se trouvent divers services administratifs (seniors, logement, urbanisme).



Marquise au 215 rue Duguesclin, collection personnelle



Escalier d'honneur sous galerie couverte à l'italienne, collection personnelle



Lustre avec têtes de lion (cabinet du maire)



Porte avec panneaux à motifs de têtes de lion en verre dépoli

L'entrée du plateau administratif est située au 18 rue François-Garcin. Au 20, le bâtiment de la mairie héberge la Fédération des œuvres laïques du Rhône et de la Métropole (FOL 69) et la délégation départementale de l'Éducation nationale du Rhône.

#### Éléments décoratifs remarquables

Dès l'acquisition des nouveaux locaux de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon en 1922, des travaux d'aménagement et d'embellissement sont réalisés : revêtements en faïence et mosaïque, carrelages, pose d'une rampe en fer forgé dans le grand escalier avec main courante en cuivre évidé, construction d'une marquise au-dessus de l'entrée au 215 rue Duguesclin, embellis-

sement de la salle des mariages (actuel bureau de la maire), peintures de l'artiste Eugène Brouillard dans la salle des fêtes (actuelle salle des mariages, dénommée salle Eugène Brouillard depuis 2011), téléphone, lustres et appliques. Les éléments décoratifs de cette époque sont toujours en place.

#### Salle Eugène Brouillard

À l'origine salle des fêtes avec sièges fixés au sol, restaurée en 2010, cette salle d'une superficie de 220 m<sup>2</sup> est utilisée aujourd'hui comme salle des mariages, salle de réunions (notamment pour les conseils d'arrondissement) et de manifestations culturelles.

Dix-huit panneaux de toiles marouflées peintes par Eugène Brouillard (1870-1950) décorent les quatre murs. Ils représentent des décors champêtres et les bords du Rhône dans le Dauphiné.

« Le poème des saisons, des arbres et des eaux », est une immense fresque aux teintes automnales vert et ocre, les menuiseries sont marron foncé, couleur d'ori-



Salle Eugène Brouillard

gine voulue par l'artiste. C'est un hymne à la nature humide qui régnait autrefois sur les lieux où se trouvent aujourd'hui le bâtiment et le quartier de la Part-Dieu.

Cette œuvre, réceptionnée en 1922, a valu à cette salle d'être inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1986.

### Tableaux de Maurice Stoppani (1921-2014)

Depuis 2017, les murs de la salle des élus située au premier étage de la mairie sont ornés de deux toiles imposantes (5,40 m x 1,70 m chacune), œuvres de l'artiste lyonnais Maurice Stoppani.

Elles représentent des personnalités locales issues de différents domaines culturels du Lyonnais et du Beaujolais. 23 personnages et 14 lieux emblématiques de la région sont représentés.

Ces tableaux avaient été commandés à Maurice Stoppani par Mathieu Méras, directeur des Archives départementales du Rhône, lors de l'ouverture au public du bâtiment des archives de la rue Servient en janvier 1987.

Lors de la démolition de ces bâtiments en 2016, ces deux toiles, non reprises par les nouvelles archives de la rue Mouton-Duvernet, sont transportées à la mairie, restaurées et fixées dans la salle des élus, avec l'accord

### Eugène Brouillard (1870 - 1950)

Né à la Croix-Rousse dans une modeste famille d'origine nordestine, Eugène Brouillard travaille très jeune pour la Fabrique, étudie le dessin de dentelle et apprend le métier de dessinateur (dessinateur de motifs pour étoffes et toiles).

Peintre autodidacte, essentiellement paysagiste, c'est une figure majeure de la peinture lyonnaise du début du XX<sup>e</sup> siècle.

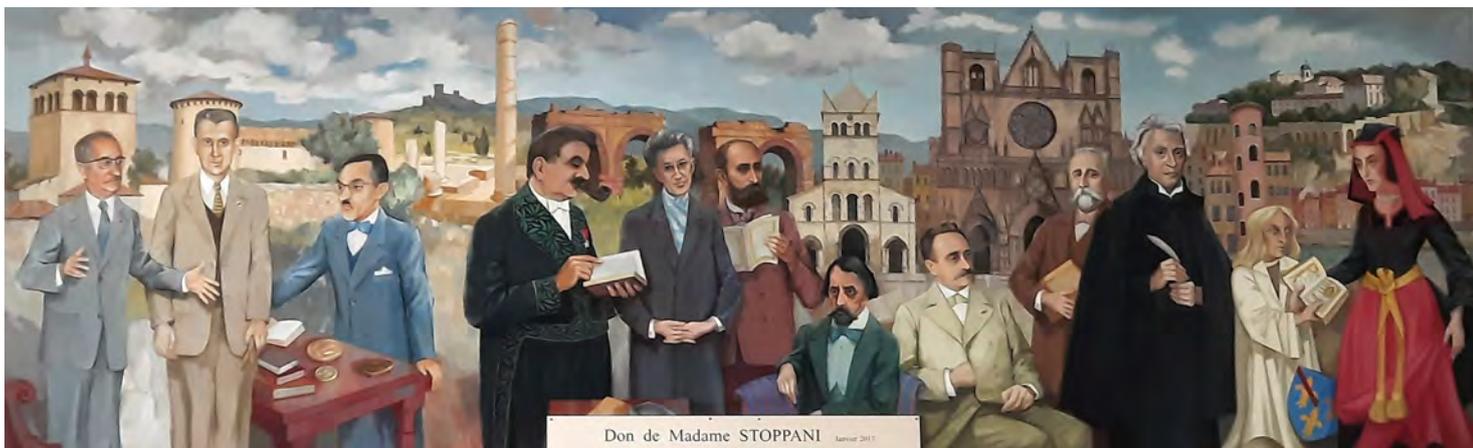
Il participe à la création de la Société des artistes lyonnais en 1902 et à la fondation du Salon d'Automne qui a lieu au Palais de Bondy à partir de 1907.

Il décède en 1950 dans la maison qu'il occupe depuis de nombreuses années au 21 de la rue d'Austerlitz, où se trouve une plaque commémorative.

Il laisse une production d'environ 2000 tableaux, pour la plupart dans des collections privées. Plusieurs de ses œuvres sont exposées au musée des Beaux-Arts de Lyon.

de Raymonde Stoppani, veuve du peintre.

Nous remercions Yannis Cosmas, auteur du livre « Panthéon lyonnais », qui nous a permis d'identifier les personnages et lieux figurant dans ces deux tableaux de Maurice Stoppani.



**Le Lyonnais, Maurice Stoppani**

#### Les personnages, de gauche à droite

1. André Latreille (1901-1984) doyen de la Faculté des lettres de Lyon, historien, auteur de « Histoire de Lyon et du Lyonnais »
2. René Lacour (1906-1979) directeur des AdR de 1946 à 1976
3. Jean Tricou (1890-1977) héraldiste et numismate
4. Édouard Herriot (1872-1957) maire de Lyon de 1905 à 1957
5. Maurice Audin (1895-1975) co-fondateur et conservateur du musée de l'imprimerie et de la banque de Lyon
6. Georges Guigue (1861-1926) archiviste en chef des AdR
7. André Steyert (1830-1904) héraldiste historien et journaliste lyonnais
8. Marie-Claude Guigue (1832-1889) père de Georges, archiviste en chef de l'Ain, puis de Lyon, puis du Rhône
9. Léon Galle (1854-1914) érudit et bibliophile, directeur de la Revue du Lyonnais
10. Le Père Ménestrier (1631-1705) prêtre jésuite, héraldiste, chorégraphe, historien et théoricien de la musique et de la danse
11. Symphorien Champier (1471-1539) médecin et humaniste lyonnais, écrivain, consul de Lyon
12. Anne de Beaujeu (1461-1522) fille de Louis XI et son blason

#### Les paysages et monuments de gauche à droite

- |                       |                          |                               |                                   |
|-----------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Église de Taluyers | 2. Prieuré de Taluyers   | 3. Saint-Romain-en-Gal        | 4. Aqueduc de Beaunant            |
| 5. Basilique d'Ainay  | 6. Cathédrale Saint-Jean | 7. La Tour Rose du Vieux Lyon | 8. Anciennes AdR rue de Montauban |



**Le Beaujolais, Maurice Stoppani**

#### Les personnages, de gauche à droite

1. Guillaume Paradin (±1510-1590) chanoine à Beaujeu puis doyen du Chapitre, écrivain, historien du Beaujolais, auteur de « Mémoires de l'Histoire de Lyon »
2. Abel Besançon (1855-1943) médecin, maire de Villefranche, président de la Société des sciences et arts du Beaujolais
3. Pierre Louvet (1617-1684) archiviste, historiographe, un des premiers historiens du Beaujolais
4. Laurent Bonnevey (1870-1957) avocat et homme politique, député et président du Conseil général du Rhône
5. Marius Audin (1872-1951) imprimeur, typographe et historien, fondateur du Musée des arts et traditions populaires à Beaujeu
6. Justin Godard (1871-1956) avocat, député, ministre, maire provisoire de Lyon en 1944
7. Joseph Balloffet (1873-1952) historien du Beaujolais
8. À l'arrière-plan : Mathieu Méras (1923-2013) directeur des Archives départementales du Rhône de 1976 à 1988
9. Jean Guillermet (1893-1975) imprimeur, éditeur, ambassadeur du Beaujolais, co-fondateur de la Confrérie du Beaujolais
10. Buste de Manon Roland née Jeanne-Marie Philippon (1754-1793) partisane du Parti Girondin, installée à Villefranche en 1784, guillotinée à Paris en 1793
11. Joseph Descroix (1896-1954) philologue, professeur de lettres, auteur du « Glossaire du patois de Lantignié-en-Beaujolais »

#### Les paysages et monuments de gauche à droite

- |  |  |
|--|--|
| 1. Prieuré de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais | 2. Église Notre-Dame de Belleville             |
| 3. Église Saint-Nicolas de Beaujeu             | 4. Maison du Terroir de Beaujeu                |
| 5. Notre-Dame des Marais à Villefranche        | 6. Château de la Palud à Quincié en Beaujolais |

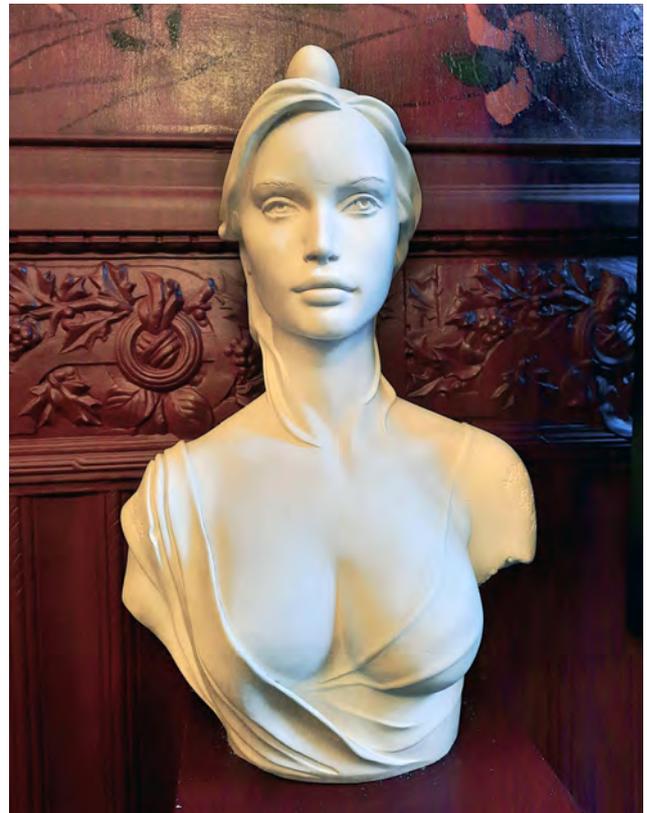
#### Le buste de Marianne

Il a les traits de Laetitia Casta qui a été choisie par les maires de France pour incarner la Marianne de l'an 2000.

C'est l'œuvre de Marie-Paule Deville-Chabrolle (née en 1952).

Le moulage est conservé aux Ateliers d'art de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, éditeurs des Mariannes officielles de la République.

**Bernard Chareyron, Josyane Locatelli, Alain Millot**



**Marianne**

# Le 6<sup>e</sup> : la mairie finit chez les jésuites



La mairie actuelle

Si la création du 6<sup>e</sup> arrondissement est officiellement actée par la loi du 17 juillet 1867, les habitants des Brotteaux ont, à plusieurs reprises, manifesté leur souhait de se séparer de la partie sud de la commune de la Guillotière sur la rive gauche du Rhône.

## Création du 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon

Une des premières tentatives de « sécession » date des débuts de la Monarchie de Juillet : en 1832, selon les rapports de délibérations du conseil municipal de Lyon, il existe un « projet de rattachement des Brotteaux à la ville de Lyon aux dépens de la Guillotière ».

Le n° 46 du journal des chefs d'atelier et ouvriers en soie, *L'Écho de la Fabrique*, daté du 9 septembre 1832 rapporte les discussions sur le sujet : « Demain lundi 10 septembre,

aura lieu, par devant M. Valois à ce délégué et dans l'une des salles de la préfecture, place des Jacobins, une enquête de « commodo » et « incommodo » sur la question de savoir si les Brotteaux seront distraits de la Guillotière et, au cas d'affirmative, s'ils formeront une commune séparée ou s'ils seront réunis à la ville de Lyon ».

À la fin de l'année 1845, sous le même régime, les propriétaires de la section des Brotteaux réitèrent leur souhait de se séparer de la commune de la Guillotière pour former une commune indépendante. Jacques Bernard, le maire de la Guillotière, exaspéré par les discussions incessantes entre les deux « sections » donne sa démission.

Sous le Second Empire, le décret du 24 mars 1852 divise la Ville de Lyon agrandie en cinq arrondissements, la commune de la Guillotière devenant le 3<sup>e</sup>.

Dix ans plus tard, l'administration décide, par la loi du 6 juillet 1862 de diviser en deux le canton de la Guillotière créant ainsi le canton des Brotteaux avec un nouveau siège de justice de paix. Cette décision prise selon des critères démographiques laisse présager d'autres décisions...

En effet, trois ans plus tard, dans un rapport du 8 décembre 1865, le sénateur Henri Chevreau préfet du département du Rhône, successeur du préfet Vaïsse décédé en 1864, propose au conseil municipal la division du 3<sup>e</sup> en deux arrondissements « déjà pressentie par mon prédécesseur et par vous-même ». Il avance plusieurs arguments.

Tout d'abord, il évoque une distinction sociale : « Cette population est partagée en deux catégories bien dis-



Plan de Lyon, de ses environs et ses forts en 1844

© BnF, GED-5313, les 2 couleurs délimitant la partition projetée

tinctes, différant essentiellement entr'elles par l'esprit politique, le caractère, les habitudes. Dans la zone sud, dite de la Guillotière, elle est presque entièrement formée d'ouvriers de petites professions et d'ouvriers attachés à des usines et à de grands établissements industriels. Dans la zone nord, dite des Brotteaux, elle se compose au contraire, de commerçants, de gens de finances, de rentiers ».

Ensuite il souligne l'importance de la population « dis-séminée sur un espace aussi étendu » et l'insuffisance d'une seule mairie dont le siège « est placé à l'extrémité sud de l'arrondissement dans les locaux de l'ancienne mairie de la Guillotière ».

Enfin, il propose des limites : « Le cours Lafayette servirait de ligne de démarcation. Les limites des deux arrondissements seraient, par conséquent, la rue Servient prolongée jusqu'aux casernes de la Part-Dieu, la rue Sainte-Élisabeth et le cours Lafayette jusqu'à la limite de Lyon et de Villeurbanne », celles-ci suivant la délimitation cantonale de 1862.

Il ajoute que Son Excellence, M. le ministre de l'Intérieur, est « très favorablement disposée » en faveur de ce projet. Le projet est adopté lors de la délibération du 22 décembre 1865<sup>(1)</sup>.

Cependant, à la suite de 350 dépositions, la délimitation est modifiée. La commission des Intérêts publics s'est prononcée et propose au vote comme limite « le cours Lafayette dans toute sa longueur depuis le quai Castellane jusqu'à la limite de la commune de Villeurbanne. Cours Lafayette qui a toujours été considéré comme la limite naturelle du quartier des Brotteaux et de celui de la Guillotière et qui déjà sépare la paroisse de l'Immaculée Conception et celle de Saint-Pothin » lors de la délibération du conseil municipal du 20 juillet 1866. Le vote entérine la proposition<sup>(2)</sup>.

L'adoption d'une loi nécessitant un certain nombre d'étapes, ce n'est que le 27 juin 1867 que le corps législatif adopte le projet de loi de partition lors de sa séance publique.

C'est ensuite au tour du Sénat de se prononcer : il ne s'oppose pas à la promulgation de la loi lors de la séance du 9 juillet 1867. Enfin, Napoléon III « par la grâce de Dieu et de la volonté nationale Empereur des Français » ratifie la loi au palais des Tuileries le 17 juillet 1867.

Les premiers registres d'état civil du 6<sup>e</sup> sont signés le 30 novembre 1867 par un juge du tribunal civil de première instance de Lyon. Les premiers actes enregistrés datent du 2 décembre 1867 pour les naissances et les décès et du 4 décembre pour les mariages. Ils sont signés par Édouard Steiner-Pons, premier maire du 6<sup>e</sup>.

1. AmL, 1217WP108, p 1293-1302

2. AmL, 1217WP110, p 775-780

3. AmL, 1217WP112, p 9-11, p 160-162 et p 405-406

4. AmL, 2CM99, p 688-694

5. AmL, 1217WP174, p 164

N° 15,301. — Loi qui, 1<sup>re</sup> divise en deux Arrondissements le troisième arrondissement de la ville de Lyon; 2<sup>e</sup> modifie les limites des septième et huitième Cantons de Justice de paix de cette ville.

Du 17 Juillet 1867.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

AVONS SANCTIONNÉ ET SANCTIONNONS, PROMULGUÉ ET PROMULGUONS ce qui suit :

LOI.

Extrait du procès-verbal du Corps législatif.

LE CORPS LÉGISLATIF A ADOPTÉ LE PROJET DE LOI dont la teneur suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Le troisième arrondissement de la ville de Lyon est divisé en deux arrondissements.

La partie teintée en bleu sur le plan annexé à la présente loi formera le troisième arrondissement, et la partie teintée en rose le sixième.

2. La limite entre ces deux arrondissements est fixée par l'axe du cours Lafayette.

Extrait du Bulletin des lois du 22 juillet 1867

Le plan ci-dessous donne le nombre d'âmes dans chacune des paroisses de la Ville de Lyon au 1<sup>er</sup> janvier 1868. À cette date le 6<sup>e</sup> arrondissement est divisé en 2 paroisses :

- la Rédemption (teinte bleue) : 12 470 habitants;
- Saint-Pothin (teinte ocre) : 23 466 habitants.

### Les localisations successives de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement

Le 6<sup>e</sup> arrondissement ayant été créé officiellement le 17 juillet 1867, il lui fallait un maire et une mairie.

La mairie du 6<sup>e</sup> a été successivement hébergée :

- dans un local loué à un particulier, de 1867 à 1894, au 56 avenue de Noailles, aujourd'hui avenue Maréchal-Foch<sup>(3)</sup> ;
- dans deux maisons neuves voisines, aux 72-74 rue Vendôme, de 1894 à 1913<sup>(4)</sup>;
- dans les locaux actuels, au 58 rue de Sèze<sup>(5)</sup>. Ces locaux avaient été construits à la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour être une résidence et un collège d'enseignement des jésuites sur la rive gauche du Rhône.



Extrait du plan du 6<sup>e</sup> de 1868, AmL, 1S007

## La mairie de l'avenue de Noailles 1867 - 1894

Ce local, propriété de la famille Vachon était situé dans le rez-de-chaussée d'un immeuble de belle facture situé à l'angle de la rue de Noailles et de la rue Tronchet ; sa destination initiale était de servir de magasins ; il présentait huit fenêtres sur la rue Tronchet et cinq sur la rue de Noailles et s'est de suite avéré exigü et sans confort ; une annexe de 72 m<sup>2</sup> fut même louée rapidement au « sieur Vacho » sans que cela ne résolve les problèmes. Dès 1892-1893, les locaux de l'avenue de Noailles étant résolument trop petits et ne répondant pas aux besoins, une recherche fut diligentée (le bail expirait en 1894) pour trouver des locaux plus vastes permettant à la Mairie de disposer d'une place en adéquation avec le développement continu de l'arrondissement.

### Historique du 56 avenue Maréchal-Foch

Pour rendre hommage à la vérité, l'immeuble du 56 avenue de Noailles (murs et sol) est un bien propre de Marie Duchavany épouse Vachon fils. Elle l'a reçu en dot, en avancement d'hoirie du chef de son père, dans son contrat de mariage dressé le 31 janvier 1859. Charles Marie Duchavany avait acquis ce bien le 11 février 1856 des trois frères Jean-Séraphin, Marc et Raphaël Jenoudet, liquoristes lyonnais originaires du Jura. Après deux achats successifs en 1840 et 1841 de parcelles dans la masse de terrain n° 15 aux Brotteaux mise en adjudication par les administrateurs des hôpitaux, les frères Jenoudet font rapidement édifier l'immeuble où ils vont venir développer leur commerce et dans lequel on les trouve domiciliés dès 1844.

## La mairie rue Vendôme (1894 - 1913)

Au cours de leur recherche les adjoints chargés de l'installation de la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement reçurent deux propositions intéressantes :



Entrée de la mairie rue Vendôme, collection particulière



56 avenue Maréchal-Foch

- une offre de M. Janin qui proposait le rez-de-chaussée et le premier étage d'une maison située au 72 rue Vendôme (actuellement 74) dont la construction venait de se terminer et dont les aménagements intérieurs n'étaient pas faits ;

- une offre similaire de M. Kante pour sa maison située au 70 rue Vendôme (actuellement 72) et voisine de celle de M. Janin.

Ces propositions furent retenues par le conseil municipal dans sa délibération du 19 décembre 1893. Elles permettraient une installation plus confortable de la mairie sur une surface de 780 m<sup>2</sup>.

Les aménagements intérieurs réalisés en 1894 furent adaptés à l'usage des locaux et réalisés avec soin. Très rapidement le montant des locations, jugé trop élevé, fut critiqué ; néanmoins, les baux furent renouvelés, avec de légères baisses, en 1903 et 1912. Mais la location des locaux en 1912 ne fut contractée que pour une durée d'une année.

### Historique des 72 et 74 rue Vendôme

En 1893, les Hospices civils de Lyon décident de vendre aux enchères une vaste parcelle de 2 214 m<sup>2</sup> de la masse de terrain n° 16, à l'angle des rues Tronchet et Vendôme. Le 16 mai 1893, le notaire Mazon en est l'adjudicataire. Le lendemain, il fait élection de command en la personne de quatre artisans, dont Joseph Janin, entrepreneur de charpentes et Jean-Baptiste Kante, entrepreneur de plâtrerie. Les parcelles Kante et Janin, voient immédiatement s'élever sur caves voûtées des immeubles de rapport de cinq étages et greniers. Au 72, le maître d'œuvre est l'architecte Pierre Court. Le 74 a pour architecte Xavier Thoubillon.

## La mairie rue de Sèze depuis 1913

Ce bâtiment, limité par les rues Garibaldi, Bossuet, Boileau et de Sèze a été construit, en 1893-1895, sur un des lots d'un vaste terrain de 10 000 m<sup>2</sup> acquis en deux lots en 1891, pour être un collège d'enseignement des jésuites. La délibération du conseil municipal du 19 décembre 1911 prévoit d'y installer divers services municipaux, dont la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement<sup>(6)</sup>. Les crédits pour l'installation de cette mairie dans l'immeuble de la rue de Sèze sont votés<sup>(7)</sup> le 5 août 1912, et l'acte d'acquisition de l'immeuble par la Ville est signé le 4 septembre suivant. La réorganisation de l'intérieur du bâtiment fut très rapide et la porte située au 58 rue de Sèze, près de la rue Boileau, devint l'entrée principale de la mairie.

## Construction de l'externat de la Trinité

### Contexte de l'enseignement des Jésuites sous la Troisième République

« Une nouvelle période dans l'histoire de l'enseignement en France s'est amorcée avec l'installation de la République et de l'école républicaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » (*Les jésuites à Lyon XVI-XX<sup>e</sup> siècles* par Étienne Fouilloux et Bernard Hours). Les Jésuites sont particulièrement visés dès 1880 par l'interdiction d'enseigner.

Le 29 mars 1880 deux décrets sont signés par Charles de Freycinet, président du Conseil et Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, d'une part pour expulser de France les jésuites et, d'autre part, imposer aux congrégations religieuses une demande d'autorisation d'enseigner.

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 présentée par Waldeck-Rousseau cherche à contrôler tous les instituts religieux en les plaçant sous une surveillance et un contrôle gouvernemental plus strict. Les congrégations non autorisées ne peuvent ni enseigner ni tenir un établissement, elles ont trois mois pour solliciter une autorisation. Les Jésuites refusent de faire cette demande d'autorisation.

La loi du 7 juillet 1904 dite « loi Combes » se veut plus claire : elle interdit l'enseignement en France à toutes les congrégations religieuses, même autorisées et organise la liquidation de leurs biens.

L'administration des domaines en vertu de lois spéciales fut chargée de la liquidation des biens des congrégations. Ces différentes lois permettent d'expliquer l'histoire de la construction de l'externat de la Trinité par une Société civile puis le rachat par la Ville de Lyon du bâtiment.

### Le tènement du collège jésuite de la Trinité

En 1891, la rive gauche du Rhône est déjà bien urbanisée, et la bourgeoisie catholique des Brotteaux souhaite

éviter à ses enfants la traversée quotidienne du Rhône. Les jésuites prévoient alors pour ces enfants un collège, et prennent donc la précaution de faire construire le bâtiment sur un terrain de la Société anonyme immobilière de la rue Bossuet qui le leur donnera à bail ultérieurement.

Cette société a été créée par acte du 2 décembre 1891. Le 21 décembre suivant, elle acquiert deux tènements rue Bossuet, confinés respectivement par les rues Bossuet, Boileau, de Sèze et Garibaldi, et par les rues Bossuet, Garibaldi, Cuvier et Boileau, le tout d'une contenance de 10 746 m<sup>2</sup> pour un prix de 1 014 502 francs. Les propriétaires précédentes, Jeanne Alix Bernat veuve Dionys de Champ et Catherine Estelle Bernat épouse Bourceret, étaient les deux filles héritières restées en indivision de Camille Bernat, décédé le 2 novembre 1874 à Lucenay.

Camille Bernat était devenu propriétaire en 1818 par adjudication de ce fonds qui appartenait alors au couple François Marie Chenavard et Jeanne Marie Fayolle, parti vers 1805 à Paris à la suite des destructions provoquées par les combats du siège de Lyon en 1793. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une manufacture de papier peint était installée sur le tènement de Sèze, Garibaldi, Bossuet et Boileau.

### Construction du bâtiment

Deux demandes de construction ont été effectuées par l'entreprise de maçonnerie Clément au 3 place de Trion à Lyon Saint-Just pour le compte de M. Ducreux président du conseil d'administration de la Société anonyme immobilière de la rue Bossuet<sup>(8)</sup>. La première le 19 mai 1893 concerne la partie du bâtiment sise rue Garibaldi et rue de Sèze. Les travaux débutent en 1893. La deuxième le 26 mars 1894 concerne la partie sise rue Boileau et le bâtiment de faible hauteur situé rue Bossuet.

Pourquoi deux demandes ? Sur le premier document d'alignement donné par la Ville de Lyon apparaît encore un bâtiment, l'usine Deschamps et Bousserain, qui probablement n'avait pas encore pu être détruit.

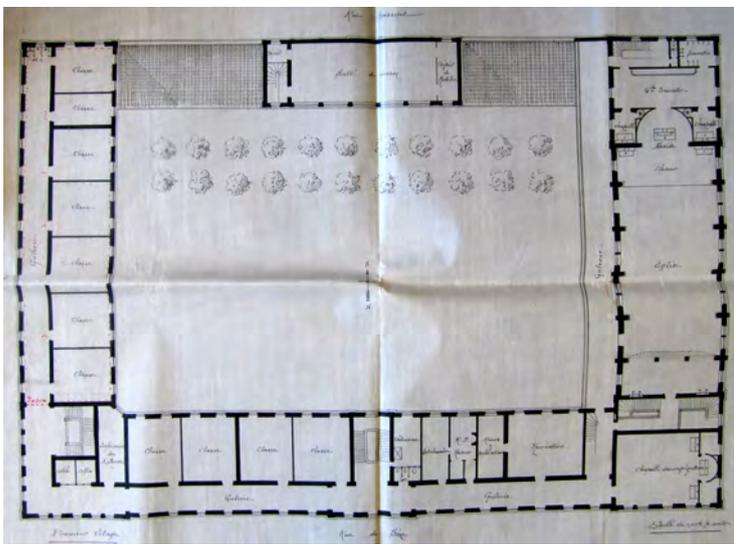
Il n'est pas fait mention d'architecte, seul l'entrepreneur appose son cachet sur les plans. Par contre dans *Lyon artistique Architectes* de E.-L.-G. Charvet (1899) p 39, l'externat de la Trinité est mentionné dans les travaux d'architecture de François Boiron (né à Lyon le 3 novembre 1836).

Un article du journal républicain *Le Nouveau Lyon* du 27 décembre 1894 commente ce projet dans ces termes : « À Lyon particulièrement, les établissements des pères jésuites prennent une extension inquiétante... Les voilà qui font construire aux Brotteaux un collège monumental... un palais somptueux qui occupe le vaste quadrilatère compris entre les rues de Sèze, Boileau, Bossuet, Garibaldi derrière la place Kléber... pourvu de tous les

6. AmL, 1217WP173, p 400-401

7. AmL, 1217WP174, p 164

8. AmL, 344W19 et 344W27



Plan du 1<sup>er</sup> étage © Archives jésuites, Q LY 450-458



Hall d'entrée du Collège, archives du Lycée de la Trinité

perfectionnements du confort et du goût moderne. »

Existe-t-il une architecture typique des collèges jésuites ? C'est à cette question que tente de répondre Catherine Guégan, conservatrice en chef du Patrimoine, dans l'article *Premiers éléments d'une étude sur les anciens collèges jésuites en Auvergne Rhône-Alpes* (In Situ 44/2021).

Elle met en avant quelques principes : « Austérité conformément aux préceptes de modestie et de simplicité de la Compagnie, sobriété architecturale .... présence de chapelles de congrégations... les impératifs de salubrité sont largement pris en compte... souci de construire des locaux aérés et lumineux ».

Nous retrouvons ces caractéristiques dans la construction de l'externat de la Trinité qui sont en accord avec les principes hygiénistes de l'époque.



Église du Collège, archives du lycée de la Trinité

Sur un terrain de 6 500 m<sup>2</sup>, le bâtiment est organisé en U autour d'une cour plantée de deux rangées d'arbres. Dans les bâtiments situés le long des rues Garibaldi et de Sèze dévolus à l'enseignement on trouve un large couloir du côté rue desservant les différentes salles qui donnent sur la cour. Le bâtiment côté rue Boileau est dévolu aux nécessités de la communauté, intellectuelles et spirituelles. Il est desservi à l'intérieur de la cour par une « galerie corridor ».

Au sous-sol on trouve cuisines, réfectoire, cave, chaufferie au charbon, salle de réunion côté rue Boileau (cette dernière s'élève sur deux niveaux : sous-sol et rez-de-chaussée).

Au rez-de-chaussée on trouve salles d'étude, grand parloir ; à l'angle des rues de Sèze et Boileau le grand vestibule qui sert d'entrée principale et du côté rue Boileau le haut de la salle de réunion.

Au premier étage ce sont les salles de classe, le bureau du recteur, des locaux annexes, au-dessus du grand vestibule la chapelle des congrégations et du côté rue Boileau, l'église avec, au fond, la sacristie et deux chapelles, desservies par la galerie extérieure.

Au deuxième étage ce sont aussi des salles de classe, amphithéâtre de physique-chimie et locaux annexes dont des chambres. Un troisième et un quatrième niveaux complètent le bâtiment. Aux troisième et quatrième à l'angle des rues de Sèze et Boileau se trouve la bibliothèque des pères jésuites.

Concernant les pierres de construction : dans *Rive Gauche n°188* de mars 2009, le professeur Louis David écrit : « La base est en grosses dalles de choin (de Villebois) ; par-dessus, viennent trois rangs d'un calcaire gris bleu clair, avec taches jaunes d'oxydation, qui proviennent aussi des carrières du Jura ; enfin les murs sont en pierre de Lucenay ou peut-être de Tournus. »

### Les éléments décoratifs

**Grand vestibule** : quelques marches conduisent de l'entrée principale rue de Sèze au hall d'entrée. Le sol



**Bibliothèque des pères jésuites,**  
archives du lycée de la Trinité

est revêtu de carreaux de ciment avec décor typique fin XIX<sup>e</sup>. De part et d'autre de quatre colonnes, des escaliers permettent de monter à l'étage avec une rampe en fer forgé très ouvragée et un lampadaire en pied de rampe (à lampe centrale et quatre branches retombantes avec lampes).

**Église** : des vitraux équipaient les ouvertures mais leur devenir demeure incertain : peut-être ont-ils été réutilisés dans l'église Sainte-Jeanne-d'Arc construite en 1936 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Les ouvertures de l'église sont surmontées à l'extérieur d'un élément décoratif dont l'interprétation nous est proposée par Catherine Guégan : « Pour ce qui est du symbole décoratif, il s'agit d'une croix pattée rayonnante inscrite dans un cercle et entourée de palmes. Outre une signification assez évidente (symbolique christique, rayonnement de la foi chrétienne et son universalisme évoqué par le cercle qui l'entoure) (...). Pour ce qui est des palmes, la plupart du temps elles sont les attributs de saints martyrs »

### L'inauguration

Le 12 août 1895 « le père provincial » vient prendre possession des locaux. La première rentrée scolaire a lieu le 4 octobre 1895 avec 27 élèves et une allocution



**Une des ouvertures de l'église**



**Les carreaux de ciment**

du révérent père Bouillon, supérieur de l'externat Saint-Joseph de la rue Sainte-Hélène. L'occupation des lieux sera complétée par la venue des élèves d'une classe préparatoire à Saint-Cyr.

Le 31 mai 1896 l'église de l'externat de la Trinité est bénie par l'archevêque de Lyon, Pierre-Hector Coullié (1829-1912), le jour de la Sainte-Trinité, dimanche suivant la Pentecôte. Ce dernier sera nommé cardinal en 1897 par le pape Léon XIII. Un monument funéraire lui est consacré dans la cathédrale Saint-Jean.

### L'acquisition de l'ex-collège des jésuites par la Ville de Lyon

Après le vote de la loi de 1901, les jésuites se dispersent. Il semble que des enseignants laïques soient recrutés et que le collège continue de fonctionner au moins une année.

En décembre 1902, la *Semaine religieuse du diocèse de Lyon* nous apprend que le jeudi 27 novembre, Me Trillat, avoué mandataire de M. Ménage, liquidateur des biens de la Compagnie de Jésus, s'est présenté pour apposer les scellés et dresser inventaire dans l'immeuble portant le n° 58 de la rue de Sèze. M. Dufay, civil locataire de l'immeuble et directeur du collège qui y est installé, s'étant opposé à cet inventaire, Me Trillat a immédiatement introduit un référé auprès du tribunal civil.

Nous ne connaissons pas la date de fermeture définitive des portes de ce collège de jeunes gens. Dans le recensement de 1906, personne n'habite le 58 rue de Sèze, ni les 33-35 rue Bossuet. Les péripéties judiciaires ayant conduit à l'appropriation par l'État de ce bâtiment, sont détaillées dans l'acte de cession à la Ville de Lyon du 4 septembre 1912 transcrit le 14 septembre suivant au 2<sup>e</sup> bureau de la conservation des hypothèques de Lyon<sup>(9)</sup> :

« L'an 1912 et le 4 septembre devant nous Victor Rault Préfet du département du Rhône, Officier de la Légion d'honneur Ont comparu :

1° Monsieur Édouard Herriot, sénateur-maire de la Ville de

9. AdRML, 4Q7/2250, n° 1501

Lyon, Chevalier de la Légion d'honneur, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 1911 au nom et pour le compte de la Ville de Lyon ;

2° Monsieur Émile Croze, Receveur du bureau de l'Enregistrement à Lyon... délégué à cet effet par Monsieur le directeur général des Domaines, Administrateur séquestre des biens ayant appartenu à la Congrégation dissoute des Jésuites dite Compagnie de Jésus en vertu de la loi du 29 mars 1910.

Lesquels ont exposé ce qui suit :

La Congrégation des Jésuites dite Société de Jésus, s'est trouvée dissoute de plein droit faute d'avoir sollicité, dans le délai légal, l'autorisation prévue par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901; elle a été en conséquence pourvue d'un liquidateur... aux termes d'un jugement du Tribunal civil de la Seine du 14 mai 1902... Cette Congrégation détenait en fait, au moment de la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, un immeuble sis à Lyon, rue Bossuet n° 35, Boileau, Garibaldi et de Sèze affecté à l'usage d'établissement d'enseignement secondaire et appartenant en apparence à la Société anonyme immobilière de la rue Bossuet... Sur une demande en déclaration de propriété formée par Monsieur Ménage ès qualité contre la dite société, la Cour de Paris a rendu le 13 mai 1909, un arrêt déclarant que cette société était personne interposée de la Compagnie de Jésus, et qu'elle n'avait aucun droit sur l'immeuble dont il s'agit... Cet arrêt est aujourd'hui passé en force de chose jugée... Un décret du 21 mai 1912 a déclaré d'utilité publique l'installation de divers services municipaux dans l'immeuble précité et autorisé la Ville de Lyon à acquérir cet immeuble soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

Après une expertise contradictoire les représentants de la Ville de Lyon et la Liquidation sont tombés d'accord pour consentir amiablement l'aliénation de l'immeuble sus désigné, et pour fixer à 880 000 francs le chiffre de l'indemnité à verser par la Ville de Lyon à la Liquidation des Jésuites...».

### L'aménagement du bâtiment pour la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement

Le maire de Lyon, Édouard Herriot, lors des négociations pour acquérir le bâtiment de l'ancien externat de la Trinité, a exprimé son intention d'y « installer la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, les services d'hygiène qui ont besoin d'être développés...des cours professionnels, peut-être les services annexes de la Bourse du Travail » (qui se trouvait alors 39 cours Morand, à proximité).

Après l'acquisition, tous les corps de métiers du bâtiment sont mobilisés sous la direction de l'architecte en chef de la Ville, Charles Meysson. Le conseil municipal du 5 août 1912 précise le plan du réaménagement des locaux et son prix : 79 359 francs.

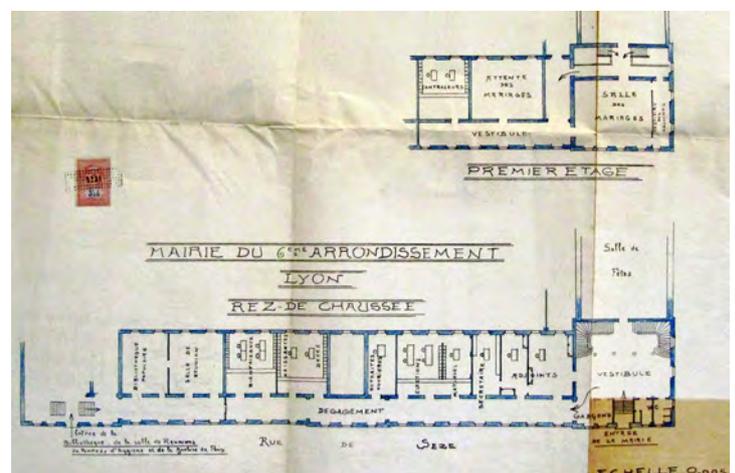
Au rez-de-chaussée, l'entrée principale sera rue de Sèze (au n° 58), à l'angle de la rue Boileau. À partir d'un

grand vestibule, à gauche, un long couloir desservira les cabinets des adjoints, différents bureaux (élections, naissances, mariages, décès, bienfaisance). À l'extrémité de celui-ci, la bibliothèque et une grande salle de réunion, pour lesquelles une nouvelle porte sera créée rue de Sèze (n° 60) à l'angle de la rue Garibaldi.

Au premier étage, une salle d'attente des mariages, une salle des mariages. On peut préciser que celle-ci est installée dans l'ancienne chapelle des congrégations du collège jésuite, que l'ancienne salle de théâtre ou de réunion deviendra la salle Victor-Hugo (gérée actuellement par la Mairie centrale), que l'église qui occupe les niveaux supérieurs le long de la rue Boileau deviendra un gymnase.

L'inauguration officielle a lieu le 1<sup>er</sup> juin 1913 en présence du maire Édouard Herriot, du préfet M. Rault, du député M. Colliart, du professeur Bertrand au nom de la délégation cantonale du 6<sup>e</sup> arrondissement ainsi que de M. Marty, doyen des directeurs d'école du quartier. Ceux-ci sont accueillis par MM. Barbero et Piaton, adjoints délégués du 6<sup>e</sup> arrondissement. La cérémonie commence dans la salle des mariages avec un discours de bienvenue aux autorités suivi des interventions du préfet, du député, du maire et se poursuit dans la salle des fêtes où sont réunis les enfants des écoles publiques du quartier. Enfin, dans l'atrium, pendant la visite des locaux, l'harmonie municipale exécute l'ouverture de l'opéra de Wagner, Tannhäuser. Ce fut une grande fête républicaine. Le Progrès du 2 juin conclut : « Les républicains des Brotteaux ont fêté avec entrain l'inauguration de leur nouvelle mairie ».

Le Progrès du 6 juin 1913, dans un article intitulé *Un immeuble municipal* complète le projet en précisant que le bureau d'hygiène occupera le sous-sol en bordure de la rue Garibaldi et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> étages avec des services d'inspection et médico-pédagogiques. Le laboratoire municipal sera installé dans un bâtiment isolé, en bordure de la rue Bossuet. La justice de paix sera placée au 1<sup>er</sup> étage dans la partie laissée libre par la mairie. Le tribunal de simple police siègera au rez-de-chaussée, à



Extrait du plan de C. Meysson, du 26 juillet 1912, AmL, 957WP43



Le bâtiment en 1952, AdRML 14Fi208

l'angle des rues Garibaldi et Bossuet. Le commissariat Saint-Pothin sera transféré à l'angle des rues Bossuet et Boileau, au 1<sup>er</sup> étage, avec entrée par la cour. Le magasin municipal occupera le sous-sol en bordure de la rue de Sèze. L'article conclut que cela « permet de grouper des services publics actuellement disséminés aux quatre coins de la ville, dans des maisons de rapport » et donc d'économiser des sommes importantes de loyers.

Pendant la guerre de 1914-1918, l'hôpital temporaire 5 bis est installé au 35 rue Bossuet. Les petites classes du lycée de jeunes filles (lui-même transformé en hôpital militaire géré par la Croix-Rouge) sont déplacées dans la mairie du 6<sup>e</sup> à côté de l'intendance italienne. En effet, une plaque apposée rue de Sèze rappelle la présence du 1<sup>er</sup> mai 1918 au 31 décembre 1919 à la mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, de l'état-major du 2<sup>e</sup> Corps expéditionnaire de l'armée italienne sous les ordres du général Albrici, inclus dans la 5<sup>e</sup> armée française.

## Occupation actuelle du bâtiment

### La mairie du 6<sup>e</sup>

Elle occupe environ 25 % de l'ancien bâtiment de l'externat de la Trinité et emploie 30 personnes. On y trouve, au sous-sol, les archives et autres stockages, puis au rez-de-chaussée, au 58 rue de Sèze, le hall d'entrée et



Volée d'escaliers

l'accueil. Sur la gauche, un couloir, qui longe la rue de Sèze, dessert les bureaux des services publics de la mairie. Au premier étage, l'ancienne chapelle des congrégations accueille la salle des mariages tandis qu'un couloir dessert la salle de réception et les salles de réunion. Puis, les bureaux du maire, des élus et d'employés s'alignent de part et d'autre d'un couloir « déporté », .

Différents éléments remarquables sont à signaler. D'abord le hall d'entrée a gardé son aspect d'origine : escalier à double volée menant au premier étage avec rambarde très ouvragée et rampe en bois. Au départ de chaque volée, un lampadaire éclaire avec cinq branches : une vers le plafond, les quatre autres vers la bas. Au sol du hall et des couloirs, on peut apprécier les carrelages typiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La salle des mariages occupe l'ancienne chapelle des congrégations dont elle a gardé l'aspect général. On y trouve une Marianne imposante sur son socle de marbre, à l'origine indéterminée, ainsi qu'un grand nombre de tableaux, mis en dépôt par le musée des Beaux-Arts ou la Ville de Lyon, d'artistes lyonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle tels Elisabeth-Marthe Barbaud-Koch, Charles Frédéric Jung et Jean-Baptiste Louis Guy.

Dans le bureau du maire, le mobilier est celui du cabinet de Raymond Barre (maire de Lyon de 1995 à 2001). Un tableau moderne décore un des murs depuis 2016



Ancienne chapelle des congrégations



Salle des mariages



Marianne dans la salle des mariages

avec une imposante Marianne rappelant Brigitte Bardot, œuvre de Britt Tamalet peintre, artiste street art née à Lyon en 1967.

### Autres services de la Ville de Lyon

Nous ne citerons que les principaux avec leur entrée au 60 rue de Sèze : direction de la santé (anciennement écologie urbaine), Lyon en direct (anciennement CCAS), médecine professionnelle, DGTB (Direction Gestion Technique des Bâtiments) des 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements, direction cadre de vie, direction de la régulation urbaine de la Ville de Lyon.

### Associations

De nombreuses associations sont présentes dans le bâtiment ; soit elles y ont leur siège, soit elles utilisent des salles ponctuellement, en particulier la salle Victor-Hugo. Les principales sont :

- Gym Lyon Métropole Chassieu Lyon, dont les salles de gymnastique occupent l'ancienne église où un niveau intermédiaire a été créé ;
- Société Linéenne, qui est implantée depuis 1923 dans l'ancienne bibliothèque des jésuites sur deux niveaux ;
- Association Loisirs et Sports des Brotteaux ;
- École de musique Allegretto ;
- et une quinzaine d'autres associations.



Les Pivoines d'Élisabeth-Marthe Barbaud-Koch

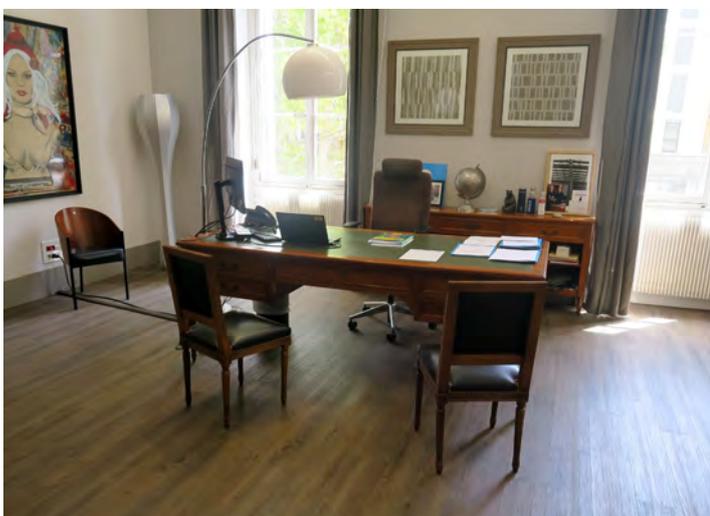
### Bibliothèque du 6<sup>e</sup>

Elle a occupé différents locaux depuis 1913 : d'abord au rez-de-chaussée avec entrée au 60 rue de Sèze puis au sous-sol le long de la rue de Sèze avec entrée par la cour intérieure.

Dans le cadre d'une opération immobilière, la bibliothèque a été transférée en 2017 au 35 rue Bossuet où elle occupe une surface de 1000 m<sup>2</sup> sur deux niveaux. Elle offre de nombreux services autour du savoir, du numérique et des jeux. Elle est dénommée Clémence Lortet en hommage à cette botaniste lyonnaise audacieuse ayant marqué le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains espaces de la bibliothèque ont été décorés avec un papier-peint créé spécialement par une étudiante de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon, Laura Olivieri. Celle-ci puise son inspiration dans l'admiration de Clémence Lortet pour la nature et les Grandes Alpes.

**Françoise Chambaud, Armand Debard, Geneviève Emptoz-Lambertin**

Nous remercions Laurence Croizier, conseillère Urbanisme - Transition écologique - Cadre de vie - Espaces verts - Qualité de l'environnement, pour le temps qu'elle nous a consacré, Romain Billard, conseiller protection et valorisation du patrimoine, pour l'entretien qu'il nous a accordé, et Bertrand Weill, directeur général des services, pour la visite qu'il nous a fait faire dans le quadrilatère.



Le bureau du maire avec, à gauche, la Marianne de Britt Tamalet



La bibliothèque

# La mairie du 7<sup>e</sup>, la volonté d'un maire

Une anecdote raconte qu'en ce tout début de XX<sup>e</sup> siècle, le maire de l'époque, Édouard Herriot, assistant au mariage de l'un de ses amis à la mairie (alors située dans le 3<sup>e</sup> arrondissement à l'angle de la place du Pont et de la Grande Rue de la Guillotière) est horrifié par le nombre important de personnes présentes dans ces locaux exigus (avec 170 000 habitants dans l'arrondissement, il y avait beaucoup de mariages en même temps...). Et le maire de déclarer : « il est tout à fait extraordinaire que les gens ne soient pas mariés à tort et à travers, avec attribution à un homme d'une femme qui n'est pas la sienne, lorsque des dizaines de mariages y sont célébrés le même jour » !

Au cours des délibérations municipales du 31 janvier 1910, il demande donc la construction d'une deuxième mairie pour l'arrondissement et c'est sur la nouvelle place Jean-Macé, récemment construite, qu'elle trouvera tout naturellement son emplacement.

## La place Jean-Macé

Le projet définitif de la réalisation de cette place avait été entériné en 1902. Le site du Colombier tout près de la ligne de chemin de fer offrait, en effet, une bonne opportunité avec ses vastes espaces libres. Après la démolition du fort, les voyers<sup>(1)</sup> de la ville avaient proposé la réalisation d'une place rectangulaire qui avait le mérite de dégager une chaussée centrale établissant ainsi une liaison idéale entre cette avenue Jean-Jaurès récemment ouverte et le quartier de Gerland. (à noter : le prolongement de l'avenue Jean-Jaurès commencera en 1913).

La place sera aménagée de 1903 à 1905 avec de beaux

jardins, de belles rangées d'arbres (des tilleuls argentés), mais encore très peu d'immeubles autour. Elle prendra le nom de Jean Macé (1815-1894), journaliste opposant à l'empire, instituteur militant pour une école laïque, obligatoire et gratuite et un des fondateurs de la Ligue pour l'enseignement.

Mais nous sommes toujours dans le 3<sup>e</sup> arrondissement... C'est la loi du 8 mars 1912 qui va consacrer la reconnaissance administrative d'un nouvel arrondissement : le 7<sup>e</sup> est né. Il est à noter que sa création n'est pas identitaire comme celle du 6<sup>e</sup>, mais qu'elle est uniquement due à l'étendue du territoire et l'accroissement de la population. La mairie sera donc celle du 7<sup>e</sup> arrondissement !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, lors du bombardement du 26 mai 1944, la place est très touchée, comme le reste du quartier : des immeubles détruits, incendiés, la mairie est également très endommagée. Les grands immeubles du sud-ouest de la place, en bordure de l'avenue Berthelot, datent de la reconstruction des années 1950.

De nos jours, la place Jean-Macé est un lieu d'activité intense, avec un rôle essentiel dans les déplacements urbains : de nombreuses lignes de bus auxquelles sont venues s'ajouter la station de métro, celle du tramway et la gare SNCF Lyon - Jean-Macé.

## Le petit jardin

On remarquera, dans le petit jardin face à l'entrée de la mairie, une jolie statue de jeune fille qui porte un panier. Il s'agit de *La Canéphore*, statue en pierre du sculpteur lyonnais Albert Poncin (1877-1954) qui a été exposée à



La place Jean-Macé vue du sud-est vers 1914, Cahiers du Rhône 89, n° 20

1. Officiers réposés à l'entretien des voies publiques



**La Canéphore dans le petit jardin**

Paris et inaugurée à Lyon en 1936. Une canéphore était, dans la Grèce antique, une jeune fille, le plus souvent de famille noble, qui, au cours des cérémonies religieuses, portait les offrandes et objets sacrés du sacrifice dans un panier (soit posé sur la tête, soit porté dans les bras).

## La mairie

### Le maire et l'architecte

Dans une lettre du 9 février 1909 adressée à la commission générale chargée d'étudier le projet dans la partie sud du 3<sup>e</sup> arrondissement, Édouard Herriot, dont le renom de « bâtisseur » reste imprimé dans la ville de Lyon, demande l'approbation des membres sur le projet de construction dressé par Charles Meysson<sup>(2)</sup>, tout nouvel architecte en chef de la ville et le présente de manière détaillée.

Il y décrit un cahier des charges précis en termes d'architecture : « Les façades seront de style Louis XVI... L'édifice présentera dans son ensemble, tant par ses lignes architecturales que par le choix des matériaux employés un caractère monumental incontestable... » et en termes de fonctions : services administratifs communaux mais aussi bibliothèque populaire, bureau de bienfaisance, commissariat, poste de police et justice de paix. Il évoque également des soucis d'aménagements pratiques et d'équipements modernes du bâtiment (circulation, éclairage électrique, chauffage, sanitaires...), de choix de matériaux de qualité pour toute la construction, extérieur et intérieur.

La construction débute dès 1910 selon les plans de Charles Meysson approuvés par le conseil municipal le 30 janvier 1910.

2. Lauréat du concours pour la construction des grilles du parc de la Tête d'Or en 1900, il est nommé officiellement architecte en chef de la Ville en mai 1908. Parmi ses nombreuses réalisations, citons, outre la mairie du 7<sup>e</sup> : la bourse du Travail, le palais de la Foire de Lyon (œuvre phare), les kiosques à fleurs des places Lyautéy et Bellecour, la caserne des pompiers, plusieurs centraux téléphoniques.



**La mairie en 1912, Numelyo, bibliothèque numérique de Lyon**

### L'architecture du bâtiment et les décors

«... caractère monumental incontestable... » assure Édouard Herriot. « Véritable palais républicain », elle s'inscrit dans le mouvement de construction des bâtiments publics voulu par la Troisième République, affirmation du pouvoir et de la grandeur de la République à l'image de la préfecture du Rhône construite entre 1880 et 1890 par l'architecte Antonin Louvier.

Sur une base classique, monumentalité, verticalité, horizontalité, symétrie par rapport à un axe central, toit à la Mansart, le style éclectique s'impose, bossage et abondance des formes et des décors empruntés à différentes époques. L'édifice est en pierres de taille nobles choisies pour leurs qualités respectives : dureté et résistance pour la pierre de Villebois (Ain), blancheur, finesse de la pierre de Saint-Juste (Drôme) qui se travaille plus facilement, et luminosité, facilité de taille de la pierre des Estailades (Vaucluse) pour les sculptures les plus prestigieuses. Il est recouvert par un toit en ardoise et zinc bordé de mansardes.

Sur un soubassement rythmé par les soupiraux éclairant le sous-sol, le rez-de-chaussée, surélevé de 1,20 mètre, affirme la solidité du bâtiment grâce à un parement en bossage arrondi, continu sur l'ensemble des façades et des ouvertures : encadrement des fenêtres



**Façade arrière de la mairie en 1912, AmL Fonds Tabey**



La façade principale de la mairie

cintrées, des portes en plein cintre, avec un ensemble particulièrement soigné dans la cour arrière du bâtiment et évidemment sous la plateforme du balcon en façade principale, sous lequel la porte d'entrée principale se fait discrète, porte plein cintre à deux vantaux avec imposte rayonnant, encadrée d'une fine guirlande et surmontée d'un cartouche ornemental.

Le premier étage est celui de l'apparat, particulièrement sur la partie centrale de la façade. Place Jean-Macé cette partie se détache, en légère saillie prolongée par un balcon à balustrades, couverte par un toit en surélévation par rapport à l'ensemble de la toiture, sur lequel l'horloge se dégage entourée d'un groupe sculpté.

L'ornementation est particulièrement pensée sur cette partie : les consoles ouvragées qui supportent le balcon, les cinq larges ouvertures encadrées de fines dentelures, couronnées de cartouches moulurés.

La verticalité est atténuée, adoucie par une série de lignes horizontales, du balcon à la corniche et la ligne du toit, ainsi qu'une série de lignes courbes : vases, cartouches, œils-de-bœuf, surmontés d'une voûte en arc plein cintre, identique à celle qui couronne l'horloge. Les éléments de décor sculptés, soit en pierre de Saint-Juste (Drôme), soit en pierre des Estailades (Vaucluse), nombreux et variés, sont énumérés et détaillés dans le devis descriptif que Charles Meysson adresse au conseil municipal. Il est accepté le 24 octobre 1910.

Il répartit ce travail en 5 lots, attribués selon le vœu du maire à différents sculpteurs lyonnais :

- motif central pour l'horloge confié à M. Aubert ;
- motifs de sculptures de la façade place Jean-Macé, à M. Devaux ;
- motifs de sculpture de la façade rue Parmentier et d'une partie de la façade boulevard du sud, à MM. Pennelle et Maspoli ;
- le surplus des motifs boulevard du Sud, à M. Pavi ;



Groupe de l'horloge

- les motifs ornementaux divers, modèles de vase de balcon ou de corniche, à M. Renard.

Sous la corniche figure, en lettres en relief, blanches sur fond blanc, la destination du bâtiment :

MAIRIE DU VII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

Sur cette façade l'horloge occupe, comme il se doit, une place de choix, accompagnée d'un ensemble sculpté raffiné qui se déploie sur toute la partie supérieure de la corniche, à la manière d'un fronton. Surprenant par sa forme et son décor, elle se détache du toit.

L'horloge provient des établissements Charvet Delorme. Le groupe sculpté au-dessous de l'horloge est l'œuvre de Pierre Aubert, sculpteur lyonnais (1853 - 1912). De style néoclassique, c'est une allégorie de la famille, du travail, de la force tranquille, de la connaissance... En haut relief, il représente de droite à gauche un homme assis, torse nu, tenant un outil ressemblant à une masse ; un enfant debout, nu, de dos et une femme assise, une main posée sur la hanche, un doigt de l'autre main pointé vers le centre de la composition, où tous les regards convergent, peut être un livre posé sur le dos d'un lion, couché au centre, à la manière d'un animal domestique, seules la tête et les pattes avant apparaissent. Le groupe s'inscrit dans un triangle équilibré, grâce aux directions données par les corps des adultes entourant l'enfant et le lion.

L'image de la tête de lion est omniprésente. Elle est traitée différemment sur les chaînes d'angle : sculptée en relief au sommet d'un pilastre, elle apparaît beaucoup plus féroce, montre les crocs, de la gueule ouverte sort une guirlande de feuillages terminée par ce qui ressemble à une pomme de pin. On la retrouve aussi au fronton d'un cartouche au-dessus de la porte rue Parmentier.

La partie centrale de la façade arrière est tout aussi

imposante et remarquable. Les ouvertures dominent, elles sont traitées de différentes manières. Au rez-de-chaussée le bossage prédomine, encadrant la porte et les deux fenêtres adjacentes à la manière de l'architecture italienne de la Renaissance.

Les bureaux de la mairie sont ouverts au public le 26 octobre 1912. Les travaux extérieurs seront terminés en 1914, le bâtiment définitif en 1920.

### De 1920 à nos jours

Le bombardement du 26 mai 1944 visant les installations ferroviaires entre Perrache et la Mouche, fait d'énormes dégâts humains et matériels. Le quartier entre l'avenue Berthelot et la rue Chevreul est ravagé. L'immeuble, à l'angle ouest de l'avenue et de la place Jean-Macé est détruit, la mairie est endommagée, l'horloge s'est arrêtée à 10 h 47. Les services de la Mairie sont dispersés dans différentes écoles du quartier. En 1945 un agrément spécial, à la demande d'Édouard Herriot, est accordé à Charles Meysson, qui n'est plus architecte en chef de la Ville, pour intervenir sur la reconstruction. Le chantier débute le 11 mars 1946, Charles Meysson décède le 16 avril 1947, Antonin Chomel est chargé de l'achèvement des travaux, constaté le 17 septembre 1947.

Entre 1947 et nos jours des changements sont intervenus, concernant surtout l'occupation des locaux. Les justices de paix, juridictions de proximité mises en place en 1790, sont supprimées par ordonnance du 22 décembre 1958, elles sont remplacées par les tribunaux d'instance. La loi PLM du 31 décembre 1982<sup>(3)</sup> a transformé les anciennes mairies d'arrondissement en structures élues à l'échelon local élargissant leurs compétences.

En 2008, la bibliothèque a déménagé dans des locaux tout neufs au rez-de-chaussée d'un immeuble au 2 rue Paul-Domer, de l'autre côté de la place. En juin 2021, le commissariat du 7<sup>e</sup>, situé rue Raoul-Servant, ferme ses portes et emménage dans les locaux de l'hôtel de police, 40 rue Marius-Berliet, conjointement avec le commissariat du 8<sup>e</sup> arrondissement.

### La salle des mariages

On dit que c'est la plus belle salle des mariages de Lyon (puisqu'on ne marie pas dans la mairie centrale) ! Elle mesure 180 m<sup>2</sup> et a été rénovée en 1995 (avant cette date, elle était plus sombre, noir et rouge). Elle comporte une symétrie parfaite avec ses cinq portes-fenêtres et ses cinq portes. Le projet artistique pour décorer cette salle est tout aussi ambitieux que celui de l'architecture du bâtiment. Tout est décidé dès 1911 : onze panneaux sont prévus pour la décoration de cette salle, selon le plan de l'architecte Charles Meysson.

3. La loi n° 82-1170 du 31 décembre 1982 portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille, dite loi PLM d'après le nom des villes concernées, fixe un statut électoral particulier applicable à ces trois...



La salle des mariages

Le principe d'un concours public ouvert à tous les artistes peintres habitant Lyon est retenu lors de la séance publique du conseil municipal du 5 avril 1912 présidé par Édouard Herriot. Un jury composé de quatorze personnes est nommé, dont Charles Meysson et l'architecte Tony Garnier. C'est Pierre Combet-Descombes qui obtient la commande fin décembre 1913. Dès 1913, il se met à la décoration de la salle des mariages, pensant que l'ouvrage sera terminé fin février 1915, mais tout ne se passe pas comme prévu : notre artiste part à la guerre en 1914.

### Pierre Combet-Descombes

Né Joseph Combet le 24 mars 1885 à l'hôpital de la Charité, c'est le fils naturel d'une couturière, Rose Combet et d'un homme marié, Pierre Métayer Descombes, qui ne le reconnaîtra qu'en 1900. Plus tard, jeune artiste, il prend le prénom de son père et associe les noms de ses parents. Il fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Lyon, il se lie avec la peintre Henriette Morel (1884-1956) qui sera son amie et sa muse sa vie durant.



Pierre Combet-Descombes chez la Mère Jean en 1955, numelyo, bibliothèque numérique de Lyon, BmL, col. Marcelle Vallet

Il expose dans les salons lyonnais dès 1905 et au Salon d'Automne à Paris en 1908, mais il reste un artiste essentiellement attaché à la scène artistique lyonnaise. Il vit et travaille à Lyon, 17 rue de Bonnel, puis 22 rue Thomassin où son atelier est ravagé par les flammes le 9 décembre 1955, le feu détruisant un grand nombre de toiles et de dessins. Mais c'est dans l'incendie de son domicile au 10 rue Ruplinger à la Croix-Rousse qu'il va mourir tragiquement le 4 décembre 1966 sans postérité ni héritiers. Sa succession est attribuée à la Ville de Lyon qui conserve à la bibliothèque municipale un important dossier.



Tableaux de la salle des mariages

La réalisation ne sera donc achevée qu'en septembre 1922. Le décor de cette salle des mariages est encore en place et dans son état d'origine : onze panneaux répartis sur trois murs de la salle sud, ouest et nord, exécutés sur toile marouflée. Deux grandes toiles sur les murs sud et nord représentent des paysages de campagne. Cinq autres tableaux, plus petits représentant également des paysages, sont placés au-dessus des portes faisant face aux larges baies vitrées de la façade ouest. L'un d'entre eux, plus sombre, représente un site industriel aux cheminées fumantes.

Quatre médaillons se font face aux quatre angles de la pièce. Ce sont des portraits de femmes qui se ressemblent et sont représentées aux quatre moments de leur vie en relation avec les quatre saisons : la fraîcheur de la jeunesse, la fécondité de la femme, la plénitude et enfin la maturité.

De même qu'à l'extérieur, le reste de la décoration intérieure de cette salle des mariages est assurée par l'architecte Charles Meysson avec des décors en simili pierre et simili marbre qui sont très représentatifs de la Troisième République.

Il faut montrer tout ce que cette République représente :

- des béliers, symboles de force et de protection ;
- des cornes d'abondance remplies de fleurs, de fruits ;
- des guirlandes de blé pour signifier que plus personne ne connaîtra la faim ;
- et bien sûr, des lions symboles de force, mais aussi de notre Ville.

Symbole républicain également, situé devant une des grandes toiles champêtres de Pierre Combet-Descombes, le buste de Marianne trône dans cette salle des mariages sur un socle agrémenté de guirlandes, dessiné par Charles Meysson

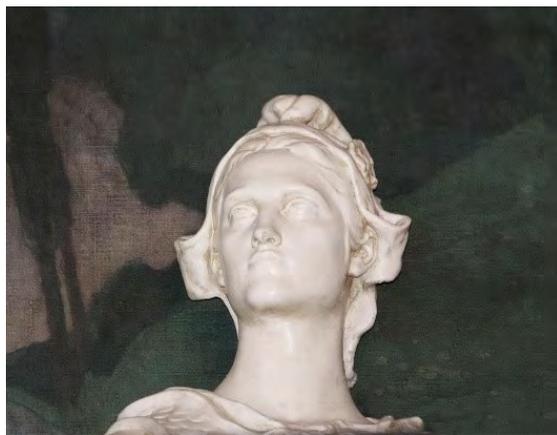
Avec son bonnet phrygien, symbole de liberté, cette Marianne est l'œuvre du sculpteur français Jean-Antoine Injalbert (1845-1933), prix de Rome en 1874 et grand prix de l'Exposition universelle de 1889. Il a été élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1905. C'est l'architecte Charles Meysson qui souhaitait placer ce buste de la République dans la salle des mariages. L'original avait été réalisé en 1899. C'est après l'autorisation donnée par le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts que cette réplique en plâtre y est installée sur le socle dessiné par Charles Meysson.



Portraits de femmes



Détails des décorations murales de la salle des mariages



La Marianne située dans la salle des mariages

Les deux lustres qui ornent la salle sont également d'origine, commandés à la maison Berlie et Cie dont l'usine, complétée d'une fonderie et d'un atelier de décor était établie dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Il est à noter que cette entreprise a participé à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

### La salle Eugène Villon

Attenante à la salle des mariages se trouve une petite salle qui servait de salle d'attente. C'est la salle Eugène Villon, du nom du peintre dont cinq tableaux sont exposés dans la salle.

Eugène Villon est né à La Haye le 26 novembre 1879 d'un père français et d'une mère hollandaise. Il s'installe à Lyon vers 1900 mais est également connu dans de nombreuses villes d'Europe et d'Afrique du Nord où il se rend souvent pour peindre. En 1934, il crée avec son ami Antoine Barbier la Société des aquarellistes lyonnais. Le président Albert Lebrun lui remettra la Légion d'honneur en 1937. Il meurt à Caluire le 7 novembre 1951.

Cinq de ses tableaux sont exposés dans cette petite salle : deux nous montrent l'intérieur d'une cathédrale (dont celle d'Auxerre), un a pour sujet une place de Villefranche-sur-Mer, un autre la campagne à Caluire, le dernier un vieil homme avec sa petite fille. Ces toiles ont été offertes à la mairie du 7<sup>e</sup> par Madame Gay-Villon (décédée en 2020) dont Eugène Villon était le grand-père maternel, à la condition que ces cinq tableaux restent toujours accrochés à la mairie du 7<sup>e</sup>. C'est elle-même qui figure, petite fille, sur le dernier tableau.

Comme dans la salle des mariages, le lustre de la salle Eugène Villon est d'origine.



La salle Eugène Villon



**Campagne à Cuire**



**Un vieil homme avec sa petite fille**

Tableaux d'Eugène Villon dans la salle qui porte son nom

### Le hall et l'escalier

La porte d'entrée de la mairie s'ouvre sur un vestibule dans lequel se trouvait autrefois la loge du gardien et une petite salle d'attente. On y retrouve les motifs décoratifs vus à l'extérieur. Un superbe lustre de style contemporain contraste avec le décor. Puis, en passant quelques marches et une large porte, on accède au grand hall où trône l'escalier d'honneur à balustrade, en pierre imitation marbre, bien éclairé par les imposantes fenêtres donnant sur l'arrière du bâtiment et un second lustre de même style.

### Les étages

Une large volée d'escaliers nous conduit vers un palier, où se trouve une statue intitulée *Jeunesse*, du sculpteur lyonnais Louis Prost (1876-1945). Elle était entreposée dans les sous-sols de la mairie et a été installée là en 2012 lors de la Journée internationale de la Femme.

Puis, l'escalier se divise en deux volées pour atteindre la grande galerie du premier étage. De chaque côté, les

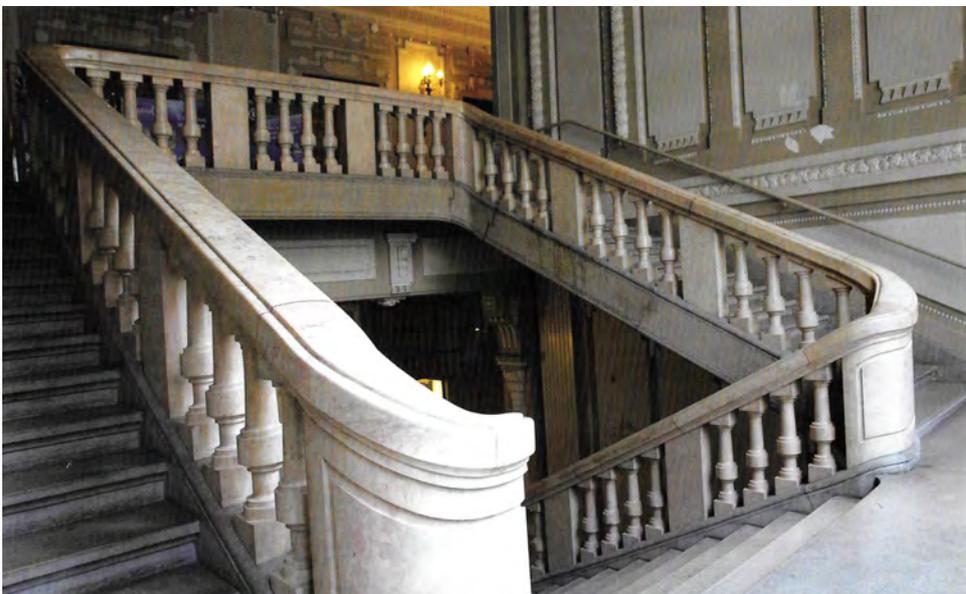
portes s'ouvrent sur les salles de réception, les bureaux administratifs et le cabinet du maire. Au fond, à droite, un petit escalier nous emmène au deuxième étage, sous les toits, où se trouvaient les logements des gardiens et la salle des archives dénommée aujourd'hui salle de l'horloge, qui sert à entreposer le matériel et les documents utiles pour les élections. Contre un mur se trouve un tableau de Combet-Descombes. Il s'agirait d'un décor de théâtre ou peut-être d'une fresque destinée au syndicat d'initiative

Reste une particularité à noter dans cette mairie du 7<sup>e</sup> : les magnifiques mosaïques d'origine qui forment une frise ornant la descente d'escalier qui dessert la rue Raoul-Servant en allant vers l'ancien commissariat de police.

Sans compter quelques « trésors » trouvés au grenier...

### De nos jours

La mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement organise très ponctuellement des conférences (Europe, patrimoine...), des



**L'escalier d'honneur**



**La Jeunesse**



Mosaïque

expositions (peintures, photos, dessins, patchwork...), des réunions (CICA...) dans ses locaux.

Elle a soutenu le conseil de quartier Guillotière qui a réalisé deux fascicules très intéressants sur les arbres remarquables et la faune du 7<sup>e</sup> arrondissement<sup>(4)</sup>.

Les conseils de quartiers (Gerland, Jean Macé, La Guillotière) sont dynamiques, impliqués dans les projets de l'arrondissement, encouragés par l'équipe municipale. En outre, ils proposent différentes animations, des expositions, des balades urbaines... Citons encore par exemple des fiches historiques de quartiers rédigées par des habitants de la commission urbanisme du conseil de quartier Jean Macé<sup>(5)</sup>.



Mobilier d'origine exécuté par Delange

4. <https://mairie7.lyon.fr/votre-mairie/conseils-de-quartier/conseil-de-quartier-guillotiere>

5. <https://mairie7.lyon.fr/votre-mairie/conseils-de-quartier/conseil-de-quartier-jean-mace>



Tableau de Combet-Descombes

D'autres lieux sont proposés dans l'arrondissement pour les mêmes causes mais aussi pour des animations festives, sportives, des spectacles : la Maison Ravier, le Centre Berthelot, la Maison de la Guillotière, le Pavillon Nord et les locaux Boyer.

Soulignons aussi des actions sociales solidaires initiées par la Mairie de Lyon : l'ancien commissariat, situé à l'arrière de la mairie, vide depuis le mois de juin, a été transformé en centre d'hébergement d'urgence pour des familles avec enfants, pour une période de deux ans. Des travaux permettraient à terme d'accueillir une trentaine de personnes. L'association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a été désignée pour gérer ce centre d'accueil.

### Catherine Bertrand, Michèle Vidon

Tous nos remerciements à Pierrick Chobaux, ancien directeur de cabinet de la Mairie, pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa connaissance des lieux qu'il a bien voulu partager avec nous.



Descente d'escaliers

# Le 8<sup>e</sup> : une mairie récente

Le 8<sup>e</sup> arrondissement est le seul qui ne soit pas frontalier avec un des deux cours d'eau à Lyon.

Par contre c'est un territoire de pionniers comme les frères Lumière ou Tony Garnier, avec un tissu industriel important ou ses rosieristes jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il est aussi connu pour son riche pôle médical.

## Création du 8<sup>e</sup> arrondissement

Jusqu'en 1852, ce territoire faisait partie de la commune de la Guillotière qui devient le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, puis en 1912 le 7<sup>e</sup> arrondissement. C'est en 1959 que prend naissance le 8<sup>e</sup> arrondissement (décret validé le 19 février 1959 par Michel Debré), il y a alors 60 000 habitants.

Après de nombreuses consultations, un terrain d'environ 17 500 m<sup>2</sup> est choisi dans le quartier du Bachut pour l'installation de la nouvelle mairie.

Une grande partie de cet espace appartient à la Société anonyme des établissements Faurax et Chaussende (installés en face au 21 avenue Mermoz depuis 1920, racheté par Berliet en 1964, puis par RVI en 1976 avant de disparaître). La pointe nord-ouest est occupée par une station-essence qui sera détruite ainsi que deux maisons donnant sur le chemin de Saint-Priest (actuellement avenue Général-Frère). À l'est du terrain, le jardin Garon disparaîtra, mais la maison bourgeoise Jarrier au 32 avenue Jean-Mermoz sera conservée car récente (construite après 1941). Les tractations d'expulsions ont été longues et difficiles.

Le projet étant ambitieux, donc long à finaliser, des locaux provisoires sont prévus, ce sera « la baraque » installée place du 11-Novembre-1918, entre la rue Marius-Berliet et l'avenue Berthelot. C'est un bâtiment en bois



Plan parcellaire 1956, Aml

avec un soubassement en béton armé de 800 m<sup>2</sup> de superficie. Cette mairie provisoire assurera sa mission pendant 7 ans ! Le mobilier de la mairie provisoire sera réutilisé dans le bâtiment définitif.

L'architecte choisi pour la nouvelle mairie est Pierre Bourdeix.

## Une mairie fonctionnelle

Le maire Louis Pradel tenait beaucoup à ce projet. Déjà le 4 juillet 1962, les Éditions Lyonnaises titraient : « La mairie du 8<sup>e</sup> fonctionnelle et originale sera l'une des plus remarquables de France. » Avec ces commentaires : « Pas de bâtiments pompeux mais un ensemble à l'échelle humaine, constitué de la mairie proprement dite, de la galerie des fêtes, de la salle des fêtes et d'un jardin d'enfants [...] Un portique relie la mairie à la salle des fêtes. Ce portique est vraiment une trouvaille ! Sur ses pilotis seront aménagés des salles de réunion, salle de mariage et salons d'attente. [...] Le tout allégé par des panneaux vitrés ajoutant ainsi à l'élégance de la construction... »

Pierre Bourdeix dépose le 28 février 1963 son *Projet de construction de la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement et d'une salle des fêtes*.

### Pierre Bourdeix, un émule de Tony Garnier

Pierre Bourdeix est né le 17 octobre 1906 à Lyon et mort le 20 août 1987 dans la même ville.

Il est admis à seize ans à l'école régionale d'architecture de Lyon et s'inscrit à l'atelier Tony Garnier. À partir de 1931, il poursuit ses études à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. Il est finaliste au concours du prix de Rome en 1931 et en 1932. Il obtient son diplôme d'architecte avec la mention très bien le 17 juin 1936.

Il reste à l'école en tant qu'enseignant jusqu'en 1964, succédant à Tony Garnier comme chef d'atelier dès 1938.

De 1937 à 1945, Bourdeix réalise un gymnase, ainsi que les halles à Chambéry, en association avec Raymond Bourdeix. Associé avec Albert Laprade et l'ingénieur Pierre Delattre, il supervise de 1938 à 1950 la construction du barrage de Génissiat. Associé à René Gagès et Franck Grimal, il construit à Bron l'unité de voisinage qui compte plus de 2 600 logements. C'est à l'époque le plus grand ensemble d'habitations jamais construit en France. En 1968, il est un des maîtres d'œuvre de la construction de la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement ainsi que du théâtre qui lui est accolé (aujourd'hui Maison de la danse). Il construira également la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement inaugurée en 1974.

En voici quelques éléments :

« Le projet prévoit essentiellement un ensemble de bâtiments reliés les uns aux autres [...] »

- le bâtiment de réceptions, mariages et expositions ;
- le bâtiment des bureaux de la mairie, des divers services annexes, bureau de poste, commissariat et poste de police, bibliothèque...
- la salle des fêtes....

La couverture de ce bâtiment est prévue en terrasse avec étanchéité en asphalte protégée par un dallage en béton [...]

Il n'a pas été fait de prévision en vue de la réalisation de la décoration à exécuter par des artistes... »

Bâtiment imposant et fonctionnel qui ne fait qu'un avec celui de la Maison de la danse, il a été conçu pour accueillir le personnel administratif et les visiteurs. Ensemble rectiligne, fait de béton et de verre, la façade principale évoque un navire avec sa longue galerie sur pilotis. Les glaces émaillées habillent les façades, cet émaillage permet de fixer une teinte sur la surface du verre de façon durable. Les résilles de béton donnent au bâtiment une architecture aérienne.

Le projet était évalué à 11 441 000 francs en 1963 pour en coûter 17 300 000 francs en 1966.

La mairie du 8<sup>e</sup> fut inaugurée le 20 octobre 1966 par Louis Pradel, alors maire de Lyon, qui souhaitait « la mairie la plus moderne d'Europe ». *Le Progrès* du 21 octobre 1966 titrait : « La mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement (un nouveau péché d'orgueil) a été inaugurée par M. Pradel ».

Jusqu'en 1983, les maires d'arrondissement demeurent sous l'autorité des adjoints de la mairie centrale. L'application de la loi PLM du 31 décembre 1982 impose la mise en place de conseils d'arrondissement élus, présidés par un maire d'arrondissement élu. Le premier à l'être est Robert Batailly entre 1983 et 1989 (son nom a été donné au kiosque de la place Ambroise-Courtois à Monplaisir le 30 novembre 2019).

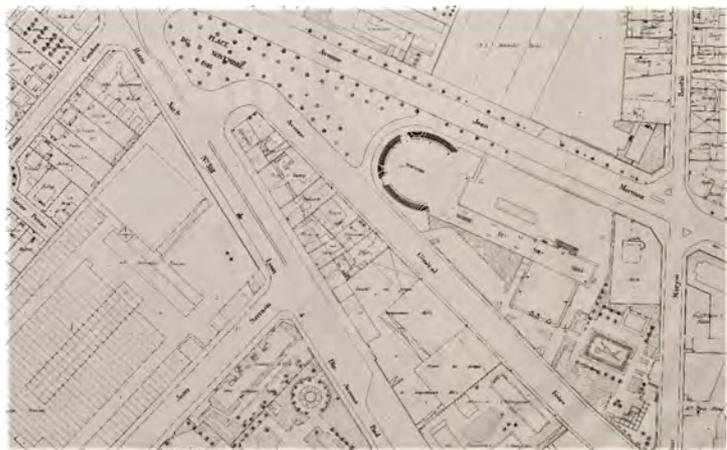
La mairie dispose aujourd'hui d'un atrium (« atrium de la Liberté »), d'un plateau administratif et de bureaux où



Détails de la façade



Atrium de la mairie



Plan parcellaire 1972, Aml



La mairie en 1966, Aml



La salle du conseil



Marianne, salle des mariages

dissements). Actuellement ces locaux sont vacants, ils seront utilisés jusqu'à la rentrée scolaire 2026 par l'école provisoire Kennedy comme les deux parkings à l'avant et à l'arrière de la mairie.

La bibliothèque de 120 m<sup>2</sup> n'existe plus.

## L'extérieur de la mairie

### Le square du Corps expéditionnaire français en Italie

sont concentrés les différents services ainsi que le cabinet du maire. Au premier étage se trouvent des salles de réunion (« Égalité » et « Fraternité ») ainsi que la salle de la République et des mariages avec une salle d'attente décorée de photos évoquant la naissance du cinéma avec la famille Lumière. Au rez-de-chaussée, la mairie du 8<sup>e</sup> dispose d'une salle polyvalente, appelée « Espace citoyen ».

### Espace citoyen

Sa superficie est de 300 m<sup>2</sup> et sa capacité de 250 personnes maximum. Cette salle polyvalente est réservée aux associations de l'arrondissement et aux manifestations de la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement, aux conférences, etc.

La mairie accueille tout au long de l'année, au sein de son atrium, des expositions variées : photographies, peintures, sculptures, objets de collection... Une à deux fois par mois, celles-ci donnent lieu à des vernissages conviviaux qui permettent aux habitants de rencontrer les exposants, notamment les artistes, souvent locaux.

### Le commissariat de police

Il a été déménagé pour s'installer 40 rue Marius-Berliet (regroupement des commissariats des 8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arron-

Il se trouve à l'est de l'ensemble de la mairie dans un triangle dont l'entrée est rue Maryse-Bastié et le dernier côté est l'avenue Général-Frère, il s'étend désormais jusqu'à l'avenue Mermoz.

Dans le projet initial, davantage d'espaces verts étaient prévus, mais il n'en subsiste que dans cette partie à l'est, transformée en jardin d'enfants.

Un petit monument commémore l'action du corps expéditionnaire français en Italie en 1943 et 1944, mené par le maréchal Juin.

Ce square portait le nom de Maryse Bastié, mais comme elle avait déjà sa rue, il a pris le nom du Corps expéditionnaire français en Italie.

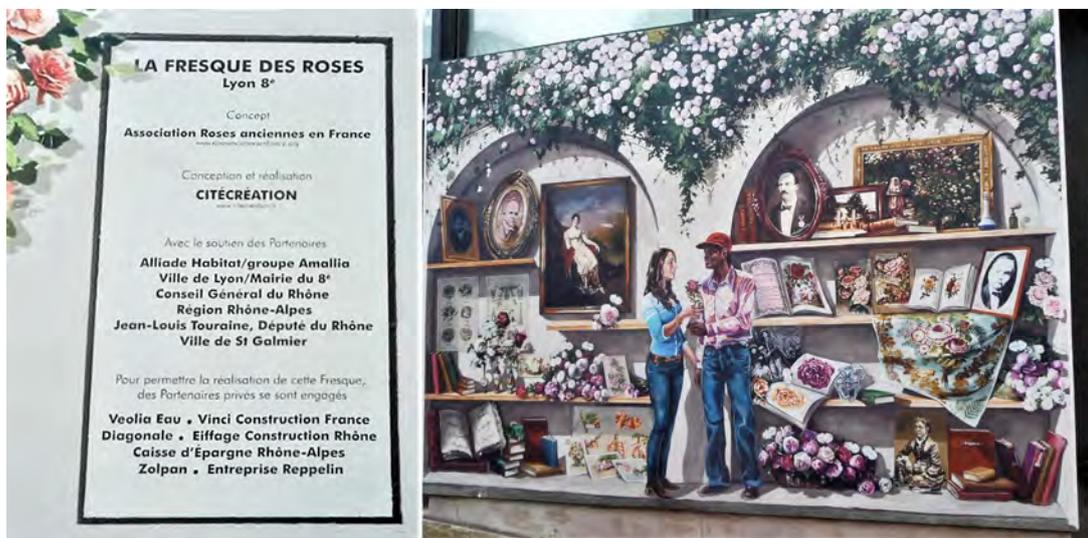
Le 21 novembre 1992 un cèdre a été planté et une plaque apposée pour célébrer les 49 ans de l'indépendance du Liban.

Une autre plaque rappelle que le 9 novembre 1997 un olivier a été planté en mémoire de Yitzhak Rabin, premier ministre d'Israël et prix Nobel de la paix, pour avoir été signataire des accords d'Oslo, permettant de tenter de résoudre les conflits israélo-palestiniens. Il a été assassiné par un extrémiste de son pays.



Le square du Corps expéditionnaire et le monument commémoratif





La fresque des roses à la mairie

### Fresque des roses

À l'initiative de l'association Roses Anciennes en France, une fresque monumentale orne un immeuble de l'avenue Paul-Santy, à l'emplacement des anciennes serres des rosiéristes. Il s'agit du premier mur peint sur l'histoire de la rose à Lyon, réalisé par les artistes de Cité de la création, inauguré le 20 juin 2011.

La partie haute comporte quatre variétés emblématiques : *Boule de neige* de François Lacharme, *Mme Alfred Carrière* de Joseph Schwartz, *Marie van Houtte* de Claude Ducher et *Mme Eugène Résal* de Pierre Guillot. La partie basse évoque l'histoire et le travail des rosiéristes avec un grand souci du détail. La destruction de l'immeuble étant prévue, seule persistera la partie basse de la fresque, qui a été reproduite sur la façade de la mairie du 8<sup>e</sup>.

### Maison de justice et du droit

C'est une ancienne maison bourgeoise qui a été construite entre 1941 et 1956 et qui a échappé à la démolition.



Maison de justice et du droit

### Le cadran solaire

Offert par les Compagnons des métiers du bâtiment de Lyon, il se trouve face à la mairie le long de l'avenue Mermoz.

### Le Grand Coq

Cette œuvre de Josef Ciesla a été créée en 1979. « Le Coq, séducteur et fanfaron hausse son jabot, il se gonfle d'orgueil – attitude à rapprocher du beau dessin animé de Paul Grimault » Le Roi et l'Oiseau.

Cette sculpture est l'interprétation d'un dessin que Josef Ciesla a réalisé en 1967 et tiré de sa *Cité engloutie*. Cet ensemble a été imaginé du temps où il était encore contremaître dans une entreprise textile réputée pour ses fabrications de tulle et dentelles. Le fonctionnement en continu des métiers à tisser lui laissait, de temps à autre, le loisir de sortir du tiroir à double fond de son bureau, des cartons ordinaires sur lesquels il projetait son imaginaire ; ainsi près de 200 dessins sont nés, tous de petits formats. Ils allaient devenir le vivier dans lequel il puiserait quelques années plus tard, revisitant ses esquisses pour concevoir sculptures en volume,



Cadran solaire



Étude Cité Engloutie n° 24, statue du Grand Coq, septembre 1967



Le Grand Coq

photos de Josef et Paulette Ciesla

sculptures murales, peintures ou créations textile. « Le Poisson Lune » installé square Lebossé à Villeurbanne est au nombre des œuvres issues de *La Cité engloutie*, dans ce même esprit d'un bestiaire.

Après les symposiums de sculpture de 1978 à La Part-Dieu et de 1980 dans les lieux publics, la Ville de Lyon prend l'initiative de « Sculptures dans la ville ». Les œuvres sont exposées dans tous les quartiers et certaines y resteront.

Suite à l'exposition internationale des Arts de la rue, « Le Grand Coq » est acheté en novembre 1982 sous la mandature de Francisque Collomb, maire de Lyon, pour la somme de 21 000 francs et installé devant la mairie du 8<sup>e</sup>. Une remise en état de la sculpture a été faite en octobre 1996 à la demande de Josef Ciesla pour une somme de 11 000 francs. « Sans entretien pendant

14 années, sculpture ou non, l'acier doux laqué est attaqué par les pollutions diverses de la ville – il conviendrait d'admettre qu'une réfection régulière est nécessaire » dit la municipalité. 26 ans plus tard..., suite à une détérioration avérée constatée par Josef Ciesla, une nouvelle restauration doit être effectuée. Le devis des travaux est estimé à 8 000 euros. L'ensemble des interventions sera réalisé par Gaëlle Giralt, restauratrice spécialisée en métal. Les opérations de dépose et repose seront menées en association avec un autre restaurateur du groupement.

« Espérant que la fanfaronnade du Grand Coq pourra retrouver prochainement sa superbe... ! » (Texte proposé par Josef et Paulette Ciesla, janvier 2023).

#### La salle des fêtes

Elle a été prévue par Pierre Bourdeix, en fer à cheval, pour contenir plus de mille personnes. Dans les *Éditions lyonnaises* du 4 juillet 1962, Pierre Bourdeix explique : « J'ai voulu que, de quelque côté qu'on arrive, on ait l'impression d'aborder la façade principale. La seule solution était la forme elliptique. »

Cette salle des fêtes s'est tout de suite transformée en théâtre du 8<sup>e</sup>, Marcel Maréchal, déjà installé au théâtre des Marronniers, était très intéressé par le lieu.

À la vue du bâtiment, l'accueil fut mitigé et les directeurs successifs tentèrent de s'adapter à la construction que Marcel Maréchal qualifia d'« architecture stalinienne » et Jérôme Savary de « volume glacial » et « peu convivial ». Le théâtre du 8<sup>e</sup> se voit attribuer le label de Centre dramatique national par le ministère de la Culture en 1972.

En 1992, c'est la Maison de la danse qui s'installera (elle se trouvait à la Croix-Rousse depuis 1980) avec Guy Darmet à sa tête.

**Gisèle Chapiro**

Remerciements à Rahim Alkoun, directeur général des services, qui nous a fait visiter la mairie du 8<sup>e</sup>.



La Maison de la danse

# À la recherche des Mariannes du Rhône

Marianne est un symbole présent dans toutes les mairies de France. Elle est le témoin, presque toujours, des délibérations des conseils municipaux et/ou de nos engagements matrimoniaux. Le département du Rhône est le seul à avoir classé cinq bustes de Marianne au titre de Monument Historique. Aussi, intéressons nous surtout à l'histoire de ces cinq Mariannes qui datent des premiers temps de la République.

## Un peu d'histoire

En 1792, la Première République est proclamée. Aussitôt, elle cherche à se doter de nouveaux symboles : le drapeau tricolore, la Marseillaise, le faisceau de licteurs et le buste de Marianne, pour effacer ceux, omniprésents, de la royauté. Suite à un décret du 22 septembre 1792, le sceau de l'État représentera la France sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien, symbole de l'affranchissement des esclaves.

En 1793, on voit apparaître un buste en plâtre d'une femme coiffée de ce bonnet phrygien sur une peinture de Charles Meynier<sup>(1)</sup> : le buste de Marianne est né. La Drac<sup>(2)</sup> du département du Rhône et de la Métropole de Lyon est la seule en France à avoir classé et donc conservé des bustes de Marianne datant de la Première République (1792 -1804). Ils sont classés Monuments Historiques (MH) au titre des objets mobiliers. Quatre effigies sont conservées dans les communes de Couzon-au-Mont-d'Or, Létra, Soucieu-en-Jarrest, Sourcieux-les-Mines et le dernier n'est plus dans une mairie, mais au Musée Gadagne.

Ces bustes, symboles républicains importants, sont des icônes de la Liberté et de la Démocratie. Ils représentent la République et les valeurs de sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ces bustes sont parfois complétés avec d'autres symboles comme, par exemple, une couronne (l'invincibilité), les seins nus (l'émancipation), une étoile (l'intelligence), les chaînes brisées (la liberté)...

Quarante ans plus tard, la Monarchie de Juillet 1830 représente sans réserve la liberté sous les traits d'une femme, mais cette allégorie ne comporte pas le bonnet phrygien qui évoque trop la République née dans la violence révolutionnaire. En décembre 1848, avec l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte et son parti, « le Parti de l'Ordre », les emblèmes jugés séditionnels, comme les seins nus, sont interdits et le portrait du président Louis-Napoléon Bonaparte remplaça, sur les monnaies, l'effigie de la République. Il faudra attendre la Troisième République pour que les bustes de Marianne reprennent leur place dans les mairies.

1. Charles Meynier (1768-1832) est un peintre néoclassique français.

2. Drac : Direction régionale des affaires culturelles



Matrice du sceau de la République, 1793, musée Carnavalet, Histoire de Paris

## Pourquoi ce nom de Marianne ?

Nous avons adopté les conclusions d'Henri Hours, directeur scientifique du « Comité du Pré-inventaire des Monuments historiques et richesses artistiques du Rhône » qui a dirigé les enquêtes, études et rédaction qui ont permis la publication du livret *Marianne dans les mairies du Rhône*, et de dire qu'il existe de très nombreuses interprétations sur l'origine de ce prénom donné à ce symbole républicain. « La mention la plus ancienne se trouve dans une chanson patriotique *La Garisou de Marianno* (la Guérison de Marianne), écrite par Guillaume Lavabre, cordonnier et troubadour à Puylaurens dans le Tarn en octobre 1792. Mais Marianne est un prénom familial, très répandu et chrétien : il évoque la



Détail du tableau de Charles Meynier : *La France triomphante encourageant les sciences et les arts pendant la guerre*, 1794, Bibliothèque Paul-Marmottan, Boulogne-Billancourt



**La Marianne de Sourcieux-les-Mines**

Vierge Marie et sa mère Anne. C'est pourquoi il a pu y avoir un essai de récupération du visage de la Vierge, lié à une tentative de déchristianisation et un amalgame avec les réminiscences païennes de la déesse mère ».

### **Que savons-nous de l'histoire des cinq bustes de Marianne classés MH ?**

Les Archives municipales des mairies possédant un buste historique de Marianne n'ont gardé, malheureusement peu, voire aucune information sur leur histoire. Ce sont les analyses techniques et stylistiques qui ont permis de les dater. Trois de ces cinq bustes sont en bois polychrome et l'œuvre d'artistes locaux, les deux autres sont des moulages en plâtre.

#### **La Marianne de Sourcieux-les-Mines (arrêté de classement du 5 décembre 1996)**

Ce buste a été restauré par les services de la Drac de Lyon, et le rapport de restauration a été mis en ligne sur leur site par Catherine Guillot, restauratrice en chef, le 16 septembre 2016. En voici des extraits : « Le buste de Marianne a été taillé dans un morceau de bois de peuplier encore frais, car le sculpteur a dû placer des clous dans le cou dès l'origine afin de stabiliser le bois. Ces clous sont recouverts par la polychromie originelle : ce buste n'a pas été repeint au cours des années ! Arborant le bonnet phrygien, elle a reçu une polychromie en bleu-blanc-rouge, avec le souci du détail : les parties bleues ont un liseré peint blanc et rouge, tandis que le drapé

blanc, présente un liseré bleu et rouge. La chevelure est brune, les carnations sont roses et les joues couvertes avec 2 aplats rouges qui débordent des pommettes. Deux trous sont visibles dans la partie droite du bonnet, l'un devant recevoir une cocarde rapportée, l'usage du 2<sup>e</sup> reste indéterminé. Lors de la restauration, il a été choisi de les garder ouverts puisqu'il ne s'agit pas d'accidents. Il existe également un trou sous la base de la Marianne qui peut laisser supposer qu'elle a été portée publiquement lors de défilés et cérémonies patriotiques, placée sur un support... Elle a, sans doute été conservée pendant longtemps, la tête posée en avant, ce qui explique l'aspect du nez, de l'arête de l'œil gauche et du haut du bonnet. Elle a certainement été dissimulée à la Restauration et sous le Second Empire puis ressortie lors du rétablissement de la République ».

La restauratrice ayant également découvert la présence de plombs de chasse dans le visage – signe d'une opposition certaine aux valeurs de la République ! – on peut penser que sa relégation a été mouvementée... Bien qu'ayant servi de cible, elle nous est parvenue après 230 ans d'existence et elle veille, depuis le bureau du maire actuel très conscient de la valeur de « sa » Marianne, à la destinée de la commune de Sourcieux-les-Mines...

#### **La Marianne de Létra**

Pour cette Marianne, la seule documentation que nous avons pu consulter, est la description faite par le Comité du pré-inventaire des MH dirigé par Lucien Bégule et qui a demandé son classement aux MH. C'est un buste en bois polychrome, haut de 80 cm, travaillé avec une herminette (outil permettant le travail des surfaces de très près et à deux mains : cette technique très fréquente au XVIII<sup>e</sup> siècle a rapidement disparu au XIX<sup>e</sup> siècle). Cependant ce buste n'est ni signé ni daté. C'est un visage austère, légèrement détourné et penché vers l'avant, le regard semble triste et méditatif. L'imposant bonnet phrygien rouge, encadrant étroitement le visage et la chevelure, et dont la pointe retombe vers l'avant, accentue l'austérité de ce visage : seule la bouche est plus féminine... Le drapé, rouge et bleu des vêtements est très simple et un peu raide, il efface la poitrine et les épaules. Une écharpe blanche ceint le torse. Le sculpteur est très certainement d'origine locale ou régionale.

Nous n'avons vu ce buste de Marianne que dans des conditions peu valorisantes : placé très haut sur une étagère hors de portée, dans une salle assez sombre.

#### **La Marianne du musée Gadagne de Lyon**

Ce troisième buste sculpté sur bois, est le plus « mystérieux ». Il ressemble énormément au buste de Létra, mais sa réalisation semble beaucoup mieux maîtrisée : l'expression du visage est plus ouverte, et il est légèrement plus petit : 70 cm. Daté de 1793, période du très sanglant siège de Lyon par les armées républicaines, il est possible qu'il ait été le 1<sup>er</sup> buste de l'Hôtel de Lyon ! C'est avec confiance que nous nous sommes rendus au



La Marianne de Létra

musée Gadagne. Mais la section où se trouvait notre buste était déjà vidée de tous ses objets en vue du début de la rénovation des lieux. « Notre » Marianne était posée au milieu de la pièce en attente de son départ pour sa restauration par les services de la DRAC de Lyon. Notre « hôtesse » nous conta les « légendes » qui entourent ce buste de la Liberté (le nom de Marianne ne s'imposa pas tout de suite !). Promené dans les rues de Lyon par des « Voraces de 1848 », il aurait fini sa balade dans les eaux du Rhône d'où il aurait été miraculeusement repêché puis repeint !!!

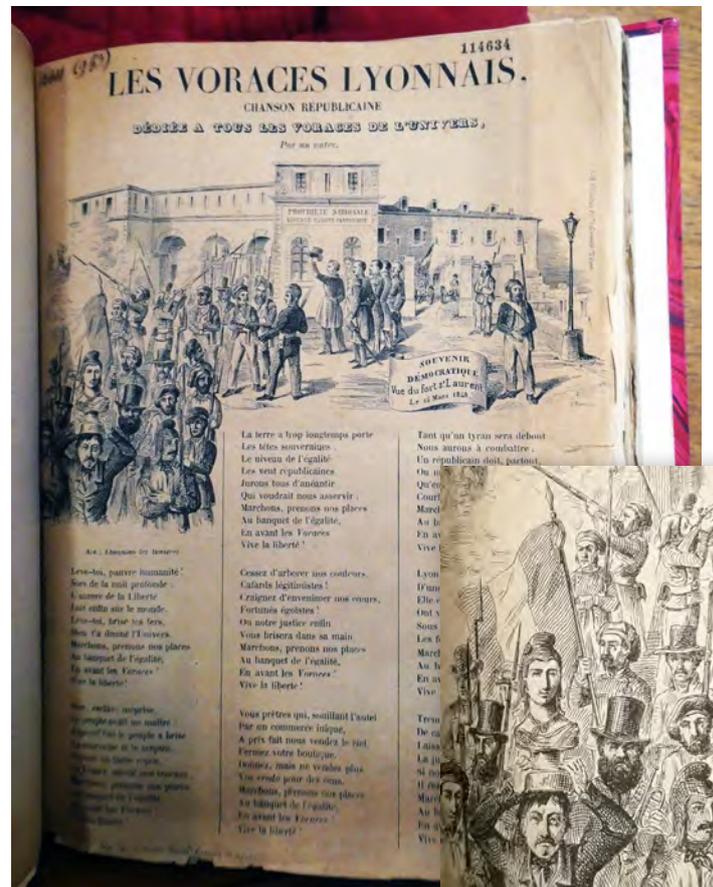
Un seul élément tangible : ce buste de Marianne a été donné au musée Gadagne par les Archives municipales de Lyon. Ceci est validé par un courrier en date du 24 mars 1927, qui atteste bien que le musée des Arts et Techniques de la Ville de Lyon (actuel musée des Tissus) a transféré aux AmL un buste en bois peint de la République, « probablement de 1848 ». Mais le musée des Arts et Techniques a été fondé seulement en 1856, donc on ne sait pas où était le buste entre 1848 et 1856.

Les manifestations révolutionnaires des Voraces de mars et avril 1848, sous le parrainage d'un « buste de la Liberté » sont également documentées dans certains ouvrages (*Le journal d'un bourgeois de Lyon* en 1848, Persée et *Les chemins de la manifestation*, 1848, PU Lyon, entre autres). Tous ces auteurs signalent qu'à la fin de leur périple dans la ville, les manifestants ont remis au musée du Palais des Arts et Techniques, le buste de la liberté. Le *Guichet du Savoir* de la BmL, à la suite de notre



La Marianne du musée Gadagne

questionnement, nous fournit également les références de nombreux documents, notamment d'une lithographie intitulée *Les Voraces Lyonnais, chanson républicaine...*, par Gilbert Randon (1814-1884).



*Les Voraces Lyonnais, chanson républicaine, dédiée à tous les Voraces de l'univers, par un autre, le 15 mars 1848*, par Gilbert Randon (1814-1884), BmL fonds Coste, 114634

## PROMENADE DES 580 CITOYENS de la CROIX-ROUSSE.



Promenade des 580 citoyens de la Croix-Rousse, 1848,  
lithographie, AmL, 16FI/459

Une autre lithographie, dite *Promenade des 580 citoyens de la Croix-Rousse*, montre « un buste de la Liberté posé sur un brancard attaché par des cordons noués autour du cou que tiennent certains des porteurs en blouse, manière d'affirmer leur républicanisme. »

L'histoire de ce buste de Marianne semblait être en passe d'être validée, il ne nous manquait que la certitude que le buste remis par le Palais des Arts aux Archives municipales était bien celui déposé par les Voraces en 1848. Mais, le musée des Tissus venait de fermer pour une durée indéterminée et aucune de nos tentatives de contact par mail et téléphone ne nous a permis d'avoir la moindre réponse. Ce buste est actuellement dans les mains de restauratrices de la Drac, qui, nous n'en doutons pas, sauront obtenir les informations qui nous manquent.

### Les deux bustes de Marianne en plâtre des mairies de Soucieu-en-Jarrest et Couzon-au-Mont-d'Or

Ce sont des bustes à l'antique sur piédouche<sup>(3)</sup>, hauts de 70 cm, ils ne sont ni signés ni datés. Ce qui distingue ces deux moulages en plâtre, c'est le fait que la Marianne de Soucieu-en-Jarrest est polychrome. La peinture ne semble pas d'origine : peut-être date-t-elle de 1848, date inscrite sur le piédouche ? Cette peinture rend l'expression de cette Marianne infiniment plus « sensible », cette impression étant accentuée par le port de la tête, légèrement penchée qui évoque « une figure miséricordieuse », ce qui est plutôt paradoxal pour un symbole de la République !

Les habitants de Soucieu-en-Jarrest ont fait un travail de recherche important sur leur histoire locale, et ont reconstitué et publié l'histoire mouvementée de leur Marianne dans un livre : *Soucieu d'antan et d'aujourd'hui ou l'histoire inachevée d'un village* dans lequel nous avons puisé nos informations.

La Marianne a une belle histoire : ce buste provient de Pontcharra-sur-Turdine. Le plébiscite du 21 novembre 1852 rétablissant la dignité impériale entraîna la destruction systématique des symboles de la République. Un citoyen courageux sauva Marianne de la destruction. Le buste trouva refuge dans les combles du château d'Avauges près de Saint-Forgeux où il fut caché par son sauveur à l'insu du marquis Alexis d'Albon, propriétaire du château. Pendant de très nombreuses années, cette Marianne resta ainsi dans la clandestinité, longtemps introuvable malgré les recherches policières et les instructions du préfet. On ne sait pas quand elle fut extraite de sa cachette, en revanche, il est avéré qu'en

1920, l'arrière-petit-fils de ce républicain obstiné en fit don officiellement à la commune de Soucieu.

Le buste de Couzon-au-Mont-d'Or, en plâtre a toujours gardé sa blancheur. La position de la tête est beaucoup moins hiératique que dans les sculptures sur bois de cette époque : penchée à l'avant et tournée complètement sur le côté droit. Le visage est fin, presque androgyne, encadré par des boucles de cheveux qui dépassent d'un bonnet phrygien très haut qui retombe vers l'avant. Seul, le départ de la ligne des épaules nues est amorcé.

Dans l'ouvrage *Marianne dans les mairies du Rhône* (1991) sur lequel nous nous appuyons, il est dit que ce buste est comparable à celui de la gravure de Charles Meynier de 1793. Pour autant, cette date ne garantit pas la datation de cette œuvre moulée en série, les membres de la commission de classement aux MH ont estimé cependant, qu'elle correspondait à l'esprit général de la Première République.

Ce buste est relégué dans un dépôt du secrétariat de la mairie et la commune de Couzon-au-Mont-d'Or utilise un autre buste de Marianne.

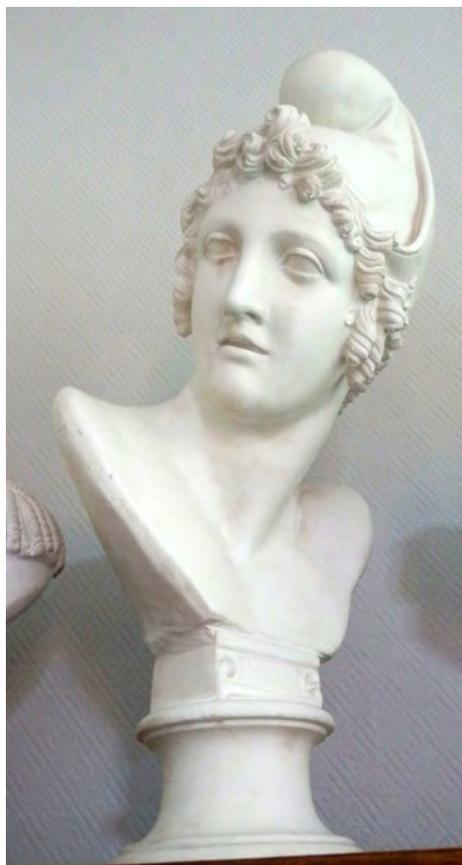
Mais, depuis l'arrêté de classement aux MH le 5 décembre 1996 de ces deux bustes en plâtre, leur datation et même leur représentation ont été contestées !

Mme Charlotte Pon-Willensen a effectué des recherches et dans un ouvrage intitulé *Les premiers bustes de la*

3. Piédouche : petit piédestal servant de support à un buste, un vase



Marianne de Soucieu-en-Jarrest



Marianne de Couzon-au-Mont-d'Or



Buste de Pâris, Antonio Canova, 1809,  
Art Institute de Chicago

*République : Marianne n'est pas fille de Paris*, Éditions de la Sorbonne, elle recense des ressemblances très troublantes avec la tête du berger Pâris dans une œuvre en marbre célèbre du sculpteur italien Antonio Canova (1754-1822) provenant des collections de l'Impératrice Joséphine, avant sa vente au tsar Alexandre 1<sup>er</sup>. Un deuxième exemplaire daté de 1816 a été acheté par le prince héritier de Bavière, enfin, une copie en marbre du XIX<sup>e</sup> siècle a été vendue chez Sotheby's, à Londres, sous le nom de *Pâris* avec l'indication *d'après Canova Antonio*.

## Les Mariannes à partir de la Troisième République

### La période de 1870 à 1958

Ce fut une période très favorable pour les sculpteurs régionaux ou nationaux car la demande des municipalités était forte : on veut des bustes de Marianne pour les mairies bien sûr, mais aussi pour les écoles ou les espaces publics. Si la demande était importante, l'offre était aussi d'une grande variété et nombreuse.



Variété des Mariannes à partir de 1870 © Assemblée nationale

1. Buste en plâtre teinté ivoire, 1870, avec un baudrier et une peau de lion sur la tunique - Niveau maçonnique gravé sur le piédoche.
2. Buste en plâtre teinté noir, 1870 - Elle porte une cotte de mailles ornée sur la poitrine d'une tête de Gorgone.
3. Buste en plâtre, 1875, avec une couronne végétale, ornée d'une étoile - Liberté, Égalité, Fraternité gravés sur l'écharpe
4. Buste en terre cuite, 1876
5. Buste en plâtre patiné, 1878
6. Marianne de Jean Gautherin, en plâtre polychrome, 1879



Variété des Mariannes à partir de 1870 (suite) © Assemblée nationale

7. Buste en biscuit de Sèvres, signé Claude-Édouard Forgot, 1879, avec une peau de lion sur une cotte de mailles - Elle porte une ruche (symbole du travail) et un glaive.  
 8. Buste en biscuit de Sèvres, signé Carrier-Belleuse, 1880 - Sur la cuirasse, une tête de Gorgone placée au-dessus des tables de la Loi  
 9. Marianne de style 1900, avec une cocarde tricolore

10. Buste en terre cuite, signé Saissi, 1913  
 11. Marianne guerrière (1914-1918) inspirée de la Marseillaise de Rude, signée D. Briden  
 12. Buste en plâtre réalisé vers 1950 par R. Blondel pour la mairie de Darnetal (Seine-Maritime)

### À partir des années 1960 - 1970

La société française et son mode de vie se transforment profondément : libération des mœurs, irruption de la télévision, impact d'une publicité omniprésente dans l'espace public comme dans les foyers, qui exploite l'image de la femme. Ceci a banalisé ce symbole qui fut un temps révolutionnaire : la République symbolisée par une femme. Ce symbole, qui lui-même avait été en son temps en compétition avec celui de la Vierge, perdit peu à peu de sa popularité...

Pour moderniser ce symbole fort de la République et lui redonner un peu de visibilité, les hommes politiques ont pensé qu'il fallait lui donner les visages de femmes actuelles et connues du monde du spectacle ou de la mode. Maurice Agulhon et Annette Becker dans un ouvrage *La République en représentations - Les chances de Marianne*, éditions de la Sorbonne ont analysé ce phénomène, et se montrent très réservés. Les visages de Brigitte Bardot, Laeticia Casta, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange, etc qui visaient à donner une nouvelle vie au symbole, n'ont guère atteint cet objectif, mais « par cette personnalisation abusive ont contribué à retirer à l'image de la République l'aura que lui aurait donné une représentation vraiment artistique et impersonnelle ». Mais lorsqu'un symbole n'est plus compris, reconnu par une population, existe-t-il vraiment un moyen pour lui redonner une nouvelle vie dans l'imaginaire collectif ?

Marianne, en buste ou représentée sur les objets les plus improbables, reste cependant très recherchée par un public populaire bien particulier : celui des collectionneurs et amateurs de brocantes !

**Claudie Claustre**

### Marianne ou le visage de la République

Heureux hasard des publications, le magazine *Aladin/Antiquités* du mois d'avril 2022 a consacré un article (de Patrick Géraud) sur « les chineurs de Marianne » dont le journaliste Pierre Bonte est « un fin connaisseur » et collectionneur passionné. Les plus anciens d'entre nous se souviennent certainement de son émission radiophonique matinale *Bonjour Monsieur le Maire*. Cette émission qui l'a conduit dans une multitude de communes en France, allait faire de lui « un collectionneur passionné de bustes de Marianne ». Lorsque sa collection atteignit un nombre si important qu'il ne put plus l'héberger chez lui, il se résigna à la vendre. Le Sénat et l'Assemblée Nationale rachetèrent la plus grande partie de ses bustes, qui sont exposés à présent, à sa grande satisfaction, dans des lieux ouverts au public. Mais il avoue que « sa » Marianne préférée est celle qu'il n'a jamais pu acheter : celle de Sourcieux-les-Mines !



**Marianne « de Faizant »** © Sénat  
 Buste en plâtre moulé et polychrome inspiré de la Marianne que Jacques Faizant (1918-2006) représentait régulièrement dans ses chroniques



**Pichet Marianne**  
 © Assemblée nationale

# Bibliographie

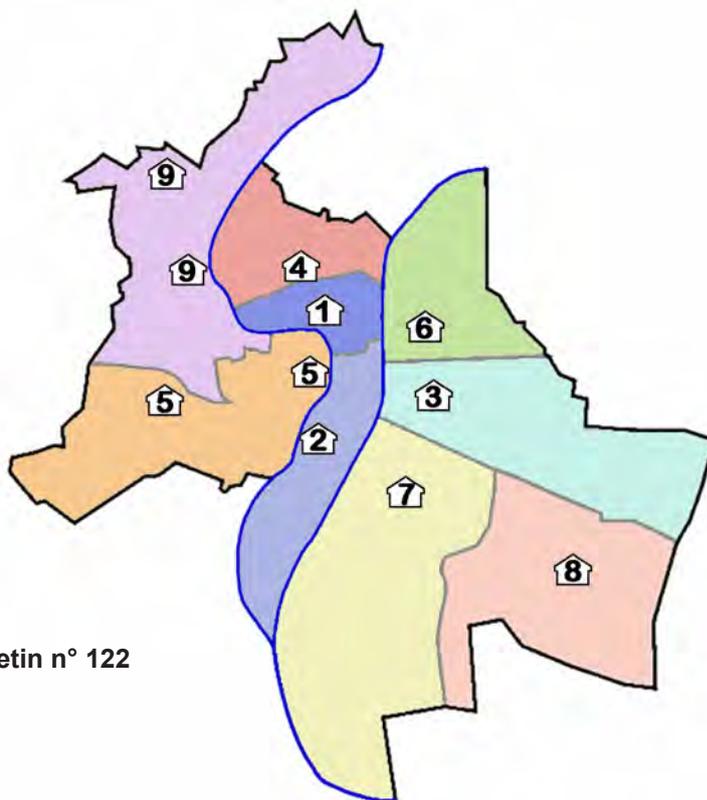
- Annales de la Société académique d'architecture de Lyon - tome 11 - Google books
- Archives municipales de Lyon (AmL) : dossier cote 472 WP/10 (1891)
- AmL dossier 484WP132 et 133
- AmL, plans parcellaires, <https://www.archives-lyon.fr/>
- AmL, registres des séances des conseils municipaux des 23 novembre 1908, 19 avril et 21 juin 1920 – bulletin municipal officiel de la Ville de Lyon du 18 juillet 1920
- Cahiers du Rhône 89 n° 20, Extrait du procès-verbal de constat de dommages de guerre, BmL
- Centre d'archives d'architecture contemporaine, [https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02\\_BOURD](https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_BOURD) (Pierre Bourdeix)
- Dernière heure Lyonnaise, <https://www.bm-lyon.fr/>
- Guichet du savoir - BmL
- Guide du 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, édition 2021-2022, Ville de Lyon
- Inventaire général du patrimoine Rhône-Alpes-Auvergne, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/>
- La Construction Lyonnaise* – septembre 1890, BmL
- Le Progrès*, article du 26 avril 1908, BmL
- Livret SEL - *Autour de la place Jean Macé*, mai 2012
- Revue de géographie de Lyon*, volume 43, n°1 de 1968
- Revue Rive gauche*, mars 1964, n° 30 (octobre 1969), n° 31 (décembre 1969), *Les tribulations d'une mairie par Germaine Vieux*, n° 103, (décembre 1987), *La mairie du 3<sup>e</sup> en 1908 H.C.*, n° 188 (mars 2009), *La pierre dans les monuments de la Rive Gauche* par Louis David
- Site de la Mairie du 7<sup>e</sup>
- Site « Influx » : article sur l'histoire du mont-de-piété au Crédit municipal
- Site « Influx » : <https://www.linflux.com/lyon-et-region/lyon-le-7e-arrondissement-se-penche-sur-son-histoire/>
- Zoom Rive Gauche *Lire la ville en creux et en relief*, Mission site historique de la ville de Lyon
- Béghain Patrice, Benoît Bruno, Corneloup Gérard, Thévenon Bruno, *Dictionnaire historique de Lyon*, Éditions Stéphane Baches
- Bertin Dominique (dir), *Lyon de la Guillotière à Gerland. Le 7<sup>e</sup> arrondissement 1912 - 2012*, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire
- Chambon Catherine, *Lyon 8<sup>e</sup> arrondissement : Histoire et métamorphoses*, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2009
- Cléménçon Anne-Sophie, *Charles Meysson, architecte lyonnais ou la mémoire d'une ville* <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01306218>
- Curtet Raymond, *La naissance et l'évolution d'un espace urbain La place Jean Macé (7<sup>e</sup>) et son environnement*
- Dutacq François, *Extension du Cadre administratif et territorial de la Cité lyonnaise, de 1789 à 1852*, Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1922, en ligne sur Gallica BnF
- Pelletier Jean, *Connaître son arrondissement : le 3<sup>e</sup>*, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire
- Pelletier Jean, *Connaître son arrondissement : le 8<sup>e</sup>*, Éditions Lyonnaises d'art et d'histoire, 2013
- Ranc Didier et Vaginay Denis, *Eugène Brouillard – Dialogues avec la modernité*, Éditions Libel
- Saunier Pierre-Yves, *Logiques de l'aggrégation, naissance de l'agglomération lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bulletin du Centre Pierre Léon, 1991, n° 1, p.27-39, <https://shs.hal.science/halshs-00002817>
- Saunier Pierre-Yves, *Lyon au XIX<sup>e</sup> siècle : les espaces d'une cité*, Thèse d'histoire, Université Lumière Lyon 2, 1992, thèses en ligne
- Tentoni Justine, *Repousser les dangereux éléments : Les autorités contre les faubourgs, Lyon 1830-1852*, Siècles 54 | 2023  
URL : <https://journals.openedition.org/siecles/10925>
- Vanario Maurice, *Les rues de Lyon à travers les siècles*, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire

## **La Marianne de l'avenir**

C'est le nom officiel du nouveau visage de Marianne pour le timbre postal, œuvre d'Olivier Balez, dévoilé le 7 novembre 2023.



# Localisation des mairies d'arrondissement



## Dans le précédent bulletin n° 122

Mairie du 1<sup>er</sup>  
2 place Sathonay, 69001

Mairie du 2<sup>e</sup>  
2 rue d'Enghien, 69002

Mairie du 4<sup>e</sup>  
133 boulevard de la Croix-Rousse, 69004

Mairie du 5<sup>e</sup>  
14 rue Docteur Edmond-Locard, 69005

Mairie annexe du 5<sup>e</sup>  
5 place du Petit Collège, 69005

Mairie du 9<sup>e</sup>  
6 place du Marché, 69009

Mairie annexe du 9<sup>e</sup>, la Duchère  
8 place Abbé-Pierre, 69009

## Dans ce bulletin n° 123

Mairie du 3<sup>e</sup>  
18 rue François-Garcin, 69003

Mairie du 6<sup>e</sup>  
58 rue de Sèze, 69006

Mairie du 7<sup>e</sup>  
16 place Jean-Macé, 69007

Mairie du 8<sup>e</sup>  
112 avenue Jean-Mermoz, 69008

## Ont collaboré à la rédaction

Catherine Bertrand, Danielle Boissat, Françoise Chambaud, Gisèle Chapiron, Bernard Chareyron, Claudie Claustre, Armand Debard, Geneviève Emptoz-Lambertin, Denis Lang, Josyane Locatelli, Alain Millot, Michèle Vidon  
Les photographies sont réalisées par les auteurs de chaque article (sauf celles avec indication d'un autre auteur).

## Conception et réalisation

Jean-Pierre Philbert et Éliane Vernet

### **SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON**

Site web : [www.lyonembellissement.com](http://www.lyonembellissement.com)

Courriel : [sel@lyonembellissement.com](mailto:sel@lyonembellissement.com)

**Président** : Denis LANG

**Secrétaire général** : Philippe RAUCOULES

**Trésorière** : Denise GUICHERD

**Présidents d'Honneur** : Jean-Paul DRILLIEN - Jean-Louis PAVY  
**Membre d'Honneur** : Raymond MOTTE

Impression Graphi-ty, 69500 Bron - Dépôt légal : janvier 2024

**Vous aimez votre cité ? Adhérez à :**



**SAUVEGARDE et  
EMBELLISSEMENT de  
LYON**

**Cotisation : 30 €**

Siège : **MAISON de l'ENVIRONNEMENT**  
14 avenue Tony-Garnier, 69007 LYON  
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038  
Directeur de la publication : Denis LANG